L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

Tirage: 11 000

LA LIBERTÉ

Volume 71 No 21 Saint-Boniface, le vendredi 31 août 1984



Me Rémi Smith

SAISIE

Guay, Smith et associés demandent la faillite de la SFM. Page 18.



Passés la mi-saison, les Bombers commencent à perdre des joueurs.



Une nouvelle à l'écran

L'Office national du film vient de terminer le tournage d'un film inspiré d'une création de Gabrielle Roy.

Qu'importe qui gouverne, les néos seront là!

"Notre objectif ne se limite pas à maintenir le statu quo. Nous visons plutôt à améliorer notre système social afin de le rendre plus juste et plus progressiste, dans le contexte d'une économie forte et vibrante.

Et pour réaliser ces objectifs, nous prévoyons consulter toute la population canadienne dans le domaine de la politique sociale et dans celui de la politique économique.

Et si les Canadiens et leurs représentants au parlement recommandent des changements équitables et progressistes, nous apporterons ces changements."

Ainsi parle sans rien dire Brian Mulroney, le futur premier ministre du Canada, incluant le Québec et l'Ouest. Ainsi parlent les sondages.

Un changement, c'est comme un repos, c'est comme une vacance. Ainsi parlent les Canadiens, revenant à peine des Olympiques, de la plage et de l'étranger.

Car il y a bien de la bonne humeur qui se propage au pays. Enfin, on va se débarrasser des libéraux, et la rouille dans le caractère de fer de John Turner pourra lentement se rabattre vers les profondeurs avec la poussière, le 4 septembre au soir.

L'épouse du premier ministre, Geills, peut bien nous promettre que son



Jean-Pierre Dubé

OPINION

John ne peut pas, humainement parlant, être contre un gel nucléaire, et que son John s'est fait avoir par Pierre Trudeau dans cette histoire de patronage qui, avant la campagne, a permis à plusieurs rats *grits* de quitter le navire moins qu'honorablement.

Peine perdue: Geills Turner n'a pas de si beaux plis sur le nez que Mila Mulroney quand elle apparaît à l'autre bout du *seesaw* de la planche électorale subtilisée des néo-démocrates. Et son bel époux a beau se lever de bonne heure, il n'arrive pas à avoir la voix grave et suave comme son jumeau québécois.

Si John Turner n'est pas du tout en charge de sa propre campagne électorale comme il l'a candidement déclaré la semaine dernière, il n'a pas plus de succès à tripoter le vote dans Quadra à Vancouver. Il semble qu'il ne réussira même pas à trouver une place sur l'express d'Ottawa. Sans siège, il aura tout le temps de rebâtir le parti: partir de la côte et traverser les Prairies à pied, à la Terry Fox, pour la cause du libéralisme séchant.

Entretemps, le grand train bleu de la Confédération se met en branle, se remplit de toryeux. Il y a, à Winnipeg-Fort Garry, un Bud Sherman en santé qui essaie de sauver la caboose que Lloyd, le milliardaire des transports, s'acharne à supprimer.

Il y a à Saint-Boniface, un Léo Duguay, la recrue de l'année parmi les membres de la SFM, le ghostbuster des réalisations de Bob Bockstael. Il y a tout à parier que le député libéral ne sera pas ministre encore une fois.

Les dinosaures

En campagne, les récoltes ont eu plus peur des candidats que des sauterelles et des mauvaises herbes. En effet, on a vu, entre des pancartes de ROUND-UP et TREFLAN, les panneaux de Murta et Buzahora. Les conservateurs ne craignent plus les étiquettes de facistes et de bigots. Les dinosaures, dans l'Ouest, c'est le COR.

Même les "séparatistes" du Québec se préparent à voter Mulroney, y compris Gilles Vigneault et René Lévesque. Pour eux et pour nous, la régence achève! Vive la démocratie!

Et puis, qu'importe qui gouverne, les néos seront là. Et, opposition officielle ou pas, ils ont assez de plate-forme pour nourrir d'idées les trois prochains gouvernements à Ottawa.

Jean-Pierre DUBÉ

La RÉGENCE

L'ALBATROS DE LLOYD...



Les noces d'or des Pelland de Saint-Norbert

M. et Mme Cyrille Pelland et la famille désirent remercier chaleureusement la parenté et les amis qui par leur présence ont contribué à faire du 50e anniversaire de mariage une journée très mémorable.

Un remerciement spécial à l'abbé Bernard Bélanger pour avoir célébrer la messe d'action de grâces et pour ses belles paroles à la fois sérieuse et à la fois amusante.

Pour combler d'avantage la joie de cet anniversaire, Cyrille et Madeleine avaient le bonheur de la présence de leurs trois filles (époux et enfants) Jeanine et Carmela de la Colombie Britannique et Denise de l'Ontario. Des messages de félicitation furent reçus du Pape Paul et quelques membres du parlement.

Jeanette Pelland

Apepsie

D. Tougas/J. Vrignon

M. MULRONEY, PLUSIEURS JOURNALISTES ONT FAIT REMARQUE DE VOTRE SOURIRE SAVANT, DE VOTRE SINCÉRITÉ EXCESSIVE ET DE LA FAÇON DONT VOUS PORTEZ SOUVENT LE REGARD VERS LE CIEL.

AVEC TOUS LES PROBLÈMES QUE NOUS AVONS AU CANADA, COMMENT POUVEZ-VOUS PARAITRE SI SÛR DE VOUS?

J'AI UN LIEN DE COMMUNICATION DIRECTE AVEC SAINT ANTOINE DE PADOUE.

EN FAIT, J'ALLAIS PARLER DU PATRONAGE PLUS TARD...

Les évêques parleront-ils du chômage ?

M. le rédacteur,

La semaine dernière, La LIBERTÉ faisait paraître la lettre des évêques du Manitoba exhortant les électeurs et les électrices du Manitoba à voter pour les candidats/candidates appuyant la position de l'Église dans le dossier de l'avortement.

Il va de soi et de la Charte des droits de la personne du Canada que nous avons tous et toutes le droit à la libre expression des opinions. Il est donc tout à fait naturel que les chefs de l'Église catholique du Manitoba aient décidé de faire connaître leur position surtout en temps électoral. C'est ce qui s'appelle en jargon la politique des groupes de lobby au Canada. Bon nombre d'organismes francophones et d'organismes de femmes savent déjà fort bien comment s'y prendre pour effectuer un lobby politique. Avec la lettre des évêques du Manitoba, il n'y a qu'un problème. Mais d'abord une mise au point.

Depuis les années soixante, le clergé canadien et surtout québécois s'est bien gardé de jeter l'aube dans l'arène politique. Et pour cause, les années Duplessis avaient plutôt contribué à ternir l'image de l'Église catholique dans la vie politique du Québec. Comme témoignage vibrant de l'époque, nous n'avons qu'à lire les pages de Cité Libre la publication de la nouvelle intelligentsia francophone du Québec dont faisait partie Pierre Elliot Trudeau, Gérard Pelletier et les autres. Comme autre témoignage contemporain, nous n'avons qu'à regarder attentivement l'éveil social et politique des femmes québécoises tout au long des années soixante, soixante-dix et jusqu'à ce jour...

Cet éveil social et politique de la femme francophone s'est effectué d'abord dans la vie, la vie familiale. Ce qui a lancé au grand jour le débat public des valeurs morales, familiales et spirituelles. Ce n'est pas le féminisme de Simoine de Beauvoir, ou de l'Américaine Betty Friedan, ou encore moins celui de la Manitobaine Nellie McLung qui a frappé les femmes québécoises. C'est plutôt l'emprise du catholicisme qui n'arrêtait pas dans les années soixante de faire durer le mythe de la mère de famille au détriment de ces quelques femmes francophones mais surtout anglophones qui poursuivaient une carrière publique. Je le sais parce que je l'ai vécu. Je le sais parce que ma mère et ses amies en ont souffert.

On aura beau me dire qu'aujourd'hui l'Église s'est modernisée dans ses vues. Et je dis heureusement. Mais il reste toujours un nombre impressionnant de femmes et d'hommes qui ont subi des blessures... Et ce n'était qu'hier.

Ce plus grand tableau social et humain est un rappel nécessaire pour replacer dans son contexte la lettre des évêques au sujet de l'avortement. En tout humilité, j'accepte l'opinion ou dans ce cas-ci, la doctrine de l'Église. Mais j'objecte en conscience que les évêques, munis d'un droit que le fidèle n'a pas, celui de lier et d'absoudre, se proposent de dire à leur peuple comment, pourquoi et pour qui voter. L'avortement, et je suis la première à le reconnaître publiquement, demeure une décision de la personne selon sa conscience. Jamais oserai-je faire fi du libre arbitre de la personne humaine.

Mais comment peut-on accepter que les évêques du Manitoba enjoignent leurs fidèles à élire ou à défaire un gouvernement sur une seule proposition, celle de l'avortement? Quelle sorte de citoyens et citoyennes responsables sommes-nous si nous acceptons la proposition des évêques du Manitoba?

Allons un pas plus loin maintenant. Au cours de l'année, les évêques catholiques du Canada, par la voie de leur comité d'affaires sociales, ont publié une étude fracassante sur le chômage au Canada. En bref, les évêques catholiques du Canada ont vertement critiqué le gouvernement du jour d'abdiquer ses responsabilités politiques, sociales et humaines envers tous les travailleurs, travailleuses, chômeurs et chômeuses. À leurs yeux et selon leur dire, la situation canadienne était scandaleuse.

Où sont les évêques en temps électoral? Ont-ils fait renaître auprès de leurs fidèles le dossier scandaleux du chômage en chaire? Ont-ils été un pas plus loin en exhortant leurs fidèles à voter pour les candidats et candidates prêts-prêtes à redresser la situation? Non, pas du tout. Les évêques se sont élevés contre l'avortement au Manitoba et seulement contre l'avortement. Pourtant, il y a un an, les évêques catholiques du Canada avaient publiquement inscrit la crise du chômage au coeur des crises morales au Canada.

Et s'il reste autre chose à dire, il faudrait dire que la position catholique sur l'avortement ne fait pas l'unanimité chez les théologiens et théologiennes catholiques en Amérique du Nord.

Les raisons derrière cet appel public des évêques du Manitoba demeureront obscures. Ce qui est clair c'est qu'ils ont posé un geste politique, non pas en publiant leur lettre, mais en disant dans cette lettre "... bref, en conscience et devant Dieu, on ne peut voter pour un candidat qui propose des politiques et des programmes qui seraient nettement et gravement immoraux. En votant pour un tel candidat l'électeur devient complice."

Sur ces paroles, les évêques du Manitoba doivent-ils accepter la critique publique et les placages politiques. Nous sommes toujours, jusqu'au 4 septembre, en période électorale.

Louise Cloutier
Porte-parole de Réseau et
du Manitoba Action Committe
on the Status of Women.
Saint-Boniface, Manitoba
Le 27 août 1984

Nous voulons changer les choses

M. le rédacteur,

"La LIBERTÉ" comme un moyen de communication ne serait pas "une voie normale"?

Dans le numéro de la semaine dernière, Jacques Courchaine trouve que les jeunes qui travaillent pour le parti néo-démocrate, se "moquent de l'intelligence des lecteurs."

Évidemment, lire des lettres signées de personnes convaincues, c'est bouleversant pour les vieux partis qui n'en sont pas habitués. Ils auraient préféré nous voir parler de nos droits, au parc Bird's Hill ou au fond d'ùn "pub", car là nos propos auraient eu moins de portée et il aurait été plus facile nous ignorer.

Dommage pour vous, M. Courchaine. Mais vous n'allez pas voir les préoccupations et les droits de la jeunesse passer à l'arrière plan. Que cela soit au sujet de l'égalité des femmes ou du désarmement nucléaire, nous ne voulons pas faire partie de cette population silencieuse.

Nous voulons changer les choses. Nous voulons un système d'impôt juste. Nous voulons une stratégie réaliste contre le chômage. Nous voulons un système d'éducation postsecondaire qui ne régresse pas, mais qui va de l'avant. Et le seul moyen, vous le connaissez comme nous, c'est d'appuyer un parti qui a le cran de proposer des solutions réalistes à nos problèmes.

Nous respectons toutes les opinions et nous ne trouvons pas cette "pratique honteuse". Ce que nous avons dit par nos lettre c'est que, ni les libéraux, ni les conservateurs ont eu le courage de présenter leurs politiques à l'électorat. Et sur ce point personne n'a osé nous contredire.

Pour une jeunesse représentée à Ottawa.

Denis Daigle
Maurice Smith
Francis Potié
Norman Boudreau
Ginette Péloquin
Louis Allain
Christian Bard
Michelle Lécuyer
Jean Maltais
Louis Gagné
Martin Pépin
Barrie Sylvestre
Denise Lécuyer
Saint-Boniface, Manitoba
Le 25 août 1984

LA LIBERTÉ
Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français.
Membre de
APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Odette DELISLE
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823



"Beaucoup d'humanité... et d'humour"

Quelques jours avant que les Canadiens et Canadiennes se rendront aux urnes pour choisir le prochain gouvernement, quelque 50 femmes monteront sur les planches au parc Kildonan...

Our time is now, un festival folk qui mettra en vedette des femmes de tous les coins du pays! Un festival culturel qui touchera les nombreux thèmes qui préoccupent davantage les femmes.

Et plus encore. Ce regroupement d'artistes, qui aura lieu les 1 et 2 septembre, donnera la chance à la population winnipégoise de connaître trois artistes francophones, chacune bien connues dans leurs milieux respectifs: Marie-Claire Séguin, Marie-Lynn Hammond et Suzanne Campagne.

"Puisqu'il y a plusieurs femmes musiciennes qui participent aux festivals d'été, on a sans doute pensé que ce serait bien d'en organiser un uniquement pour elles. Surtout que le format de plusieurs spectacles dans une journée est devenu très populaire" estime l'artiste fransaskoise résidant maintenant à Saint-Boniface, Suzanne Campagne.

Alors à quoi peut-on s'attendre d'une rencontre de cette sorte, une première au Canada? "On chantera inévitablement beaucoup de la femme. J'espère qu'on ressentira beaucoup d'humanité... et d'humour. Car on voit aujourd'hui que la femme veut participer à tout. On ne peut plus isoler les problèmes des femmes des autres problèmes du pays. Des problèmes économiques par exemple."

Mais si ***Our time is now*** donne une importance particulière au contenu politique, cela ne veut pas nécessairement dire que le Festival sera une plateforme pour la politique partisane.

"S'il y a de la politique partisane, j'imagine que ce sera surtout pour le nouveau parti démocratique. Car c'est clair qu'il a été le plus sensible à la cause féminine. mais je pense qu'on va surtout parler de la femme, des thèmes qui la touchent" juge la membre de Folle Avoine.

Pour sa part, Suzanne Campagne interprétera plusieurs de ses compositions. "Des chansons qui reflètent mes intérêts en tant que femme francophone. C'est une partie intégrale de moi."

"Ça sera bien de chanter à ce festival. Il y a beaucoup d'artistes qui seront là que je respecte beaucoup: Connie Kaldor, Marie-Claire Séguin, Rita Macneil, Marie-Lynn Hammond..."

Marie-Lynn Hammond, connue aussi pour ses compositions et interprétations avec Stringband, joue une variété d'instruments; la guitare, le banjo, la harpe. Le contenu de ses chansons possède autant de diversité, mais toujours ayant un accent sur des questions qui concernent les femmes.

Disparue pendant quelques années, Marie-Claire Séguin est de nouveau sur la scène musicale québécoise, et même française. Certains Franco-Manitobains se rappellent sûrement ses tournées de l'Ouest avec son frère Richard au début des années 70.

Avec plusieurs microsillons à son actif, cette artiste québécoise continue à impressionner les critiques de partout. Sa présence en fin de semaine au parc Kildonan mérite d'être soulignée!

Comme l'a dit Suzanne Campagne: "Le programme francophone au Festival démontre le désir de vouloir rejoindre les francos. Et cela ne veut pas seulement dire les Franco-Manitobaines, mais aussi les Franco-Manitobains."

Roland STRINGER



Suzanne Campagne, en spectacle au parc Kildonan samedi et dimanche.

L'heure des francos

En plus des mini-spectacles donnés par des artistes comme Heather Bishop, Connie Kaldor, The Inuit Throat Sisters, Nancy White, il y aura un programme fort intéressant pour les francos:

Le 1er septembre avec Suzanne Campagne: ***Our time is now!*** à 10h30 et avec Marie-Lynn Hammond et Marie-Claire Séguin: ***Songs I litke to sing.*** à 16h00.

Le 2 septembre avec Marie-Lynn Hammond: ***Rise Up! Rise Up!*** à 10h00 et ***Writer's workshop*** à 12h00 et avec Suzanne Campagne: Concert à 13h00.

Sur le grand estrade en soirée: samedi, Marie-Claire Séguin et dimanche Marie-Lynn Hammond.

Buzahora, Epp, Rempel

Le message de Provencher à Ottawa

Aucune dérobade n'est prévue pour Provencher. Le candidat conservateur Jake Epp rêve probablement à occuper un ministère sous Brian Mulroney. Ce qui n'empêche pas ses principaux rivaux de rétorquer les politiques conservatrices.

"Le problème, c'est que la circonscription de Provencher n'a jamais eu de représentant du côté du gouvernement" observe le candidat libéral Wally Rempel. "Je verrai en tant que membre du gouvernement à ce que Provencher reçoive plus de fonds fédéraux!"

Le candidat du Nouveau parti démocratique Ron Buzahora, préfère ne pas s'attaquer au record du Membre du Parlement pour Provencher, Jake Epp. "Le problème majeur qu'il faut résoudre, c'est le nombre inquiétant de faillites agricoles. Dans les environs de Grunthal et de Beauséjour, on voit plusieurs enseignes *For sale.*"

Pour sa part, Jake Epp reprend l'antienne de son chef national: confiance-investissement-emplois.

"La priorité, c'est de créer de l'emploi pour les jeunes. Il faut aller chercher des investisseurs, domestiques et étrangers. Il faut aussi introduire un programme d'entraînement pour les jeunes."



Depuis 1972, Jake Epp garde la main forte sur Provencher.

L'agriculture. Jake Epp et Ron Buzahora n'hésitent pas à dire qu'ils baisseraient le prix de l'essence par au moins 20 cents du gallon. Wally Rempel tenterait plutôt de geler les frais de transport pour baisser le coût de production de l'agriculteur.

Les promesses électorales ne s'arrêtent pas là. Le candidat conservateur ajoute qu'il proposerait un "agri-bond" (un prêt à un taux réduit), verrait à ce que le système métrique devienne volontaire et lancerait une politique de 5 ans pour relancer l'industrie laitière. Le candidat néo remettrait le Nid de Corbeau en vigueur et s'oppose catégoriquement au *Western Grain Stabilization Board.*

Wally Rempel avance la coopération comme le mot d'ordre. "Il faut une meilleure coopération entre le producteur et l'agence de vente, entre le producteur et le fournisseur."

Les impôts. "Quand ça vient au système d'impôts, je suis d'accord avec Broadbent. 20 pour cent de 50 000$ me paraît raisonnable," estime Wally Rempel. D'ailleurs le parti conservateur a aussi appuyé la proposition du parti de Ron Buzahora.

La paix. La politique du NPD est claire: "Pas d'OTAN, pas de NORAD, pas d'essais du cruise."

Du côté du parti conservateur, Jake Epp prend la position opposée: "Nous avons un engagement à l'OTAN. Nous appuyons

Buzahora, Epp, Rempel

les essais du cruise tout en voulant réduire les armes nucléaires. En plus, nous voulons dépenser davantage sur les forces canadiennes. Et nous voulons donner des uniformes distincts pour chacun de ses groupes."

Pour ce qui est du parti libéral, la politique demeure celle du gouvernement du passé. Wally Rempel propose peu de changements. "Peut-être plus de fonds, mais pas pour des uniformes. En ce qui concerne le missile cruise, je ne veux rien dire. Il me faudrait plus de réactions du public (je ne parle pas de manifestations) pour commenter là-dessus.

Les relations USA-CANADA. "Je pensais que les Américains étaient nos amis et non nos ennemis!" lance Jake Epp. "Si Toro veut venir créer 28 emplois à Steinbach, je dis: 'oui'. Après tout, nous sommes des internationalistes. Et si nous avons besoin des Américains pour remettre le million et demi de chômeurs au travail, je dis: Pourquoi pas!"

Ron Buzahora est conscient que la position NPD en ce qui concerne les essais du cruise pourrait influencer les relations entre le Canada et ses voisins au sud. "Ça serait bien d'être au gouvernement et de voir leur réaction. Je pense que si nous donnons une chance aux philosophies du NPD, elles peuvent marcher!"

Les langues officielles. Sur cette question, Wally Rempel n'est pas allé par quatre chemins: "Les NPD et les conservateurs ont négligé de promouvoir le français au Manitoba. On aurait dû l'intégrer progressivement comme le système métrique. Le Français a été imposé sur les gens trop rapidement."

Ron Buzahora et Jake Epp partage le même point de vue que leurs leaders. Le Canada est bilingue: les services provinciaux dépendent des provinces!

L'avortement. Dans le cas de l'avortement sur demande, c'est Wally Rempel et Jake Epp qui trouvent un terrain commun. Ils s'opposent à l'avortement tout en appuyant la présente législation qui le permet dans certaines circonstances.

Fidèle à son parti, Ron Buzahora appuie les services d'avortement "mais pas comme un moyen de contraception."

"Le corps d'une femme lui appartient et c'est à elle que revient la décision."

Ajoutons que Ron Buzahora donne une importance particulière aux services sociaux: "J'ai quelques réserves quand j'apprends qu'un gouvernement coupera son budget de 40 millions de $. Il faut faire attention que ce n'est pas le jeune chômeur qui sera affecté."

Roland STRINGER

Un reflet du Canada?

La majorité des analystes s'entendent sur la constatation que la circonscription de Saint-Boniface s'avère un microcosme du Canada. Cela ne peut certainement pas se dire de Provencher où l'on retrouve tout de même la deuxième plus grande concentration de Franco-Manitobains.

D'après le recensement de 1981, on a noté un taux de chômage de seulement 4,3 pour cent dans Provencher par rapport à 7,4 pour cent au Canada.

Tandis que 15,9 pour cent de la population de cette circonscription vivent de l'agriculture, seulement 4,1 pour cent des Canadiens sont agriculteurs.

L'origine ethnique se divise comme suit: Au Canada, 40,2 pour cent britannique; 26,7 français; 4,7 allemend; 2,2 ukrainien; 1,7 néerlandais; et 1,7 autochtone.

Dans Provencher, 18,5 pour cent britannique; 16,6 français, 21,1 allemand; 8,6 ukrainien; 8,6 néerlandais; et 7,9 autochtone.

L'élection de 1980 avait donné 14 677 voix aux conservateurs, 9 281 aux néo-démocrates et 8 271 aux libéraux.



Les Blés au Vent

"Viens chanter avec nous..."

La chorale, Les Blés au Vent, reprend ses activités. Tu veux chanter?

Viens passer une audition de 19h00 à 21h00, les mercredis 5 ou 12 septembre, dans la salle 4H au Centre culturel franco-manitobain.

Pour plus de renseignements appelez Louise Dupont au 255-9548.

Action-Retraite Manitoba



Le Collège Universitaire de Saint-Boniface
en coopération avec Actio-Retraite Manitoba
présente

ÉVÉNEMENTS COURANTS

Un cours universitaire non-accrédité pour l'âge d'or.
(50 ans au moins et retraité).

Une conférence par semaine sera donnée sur une période de dix semaines. Commençant le mardi 25 septembre au mardi 27 novembre 1984 de 10h30 à 11h45 au CUSB dans la salle 1153.

Titres des conférences

- *Droit de vieillir avec dignité*
- *La course aux armements*
- *Guerre au Liban et les implications dans le monde*
- *Les formes du bilinguisme possible au Manitoba*
- *Panorama de la vie haïtienne.*

Et autres à annoncer.

Frais d'inscription 5,00$ au CUSB dès le 4 septembre 1984.
Heures de bureau 8h30 à 16h00.

Hiebert, McEachen, Murta

Qui représentera Lisgar à Ottawa?

Depuis 1958, la circonscription de Lisgar est un bastion du parti conservateur. Le candidat conservateur Jack Murta n'envisage pas la possibilité d'une défaite et se dit confiant de faire part d'un gouvernement conservateur majoritaire le 4 septembre. Toutefois, selon ses adversaires, Anne McEachern du parti libéral, et Peter Hiebert du parti néo-démocrate, il risque de tomber des nuées... et de très haut.

Le thème du changement, dont le parti conservateur a fait son slogan, revient dans la rhétorique des trois candidats. Chacun est convaincu d'avoir en main la recette magique. Tout nouveau, tout beau.

La représentation. La candidate libérale ne cherche pas midi à quatorze heures: "Pendant de nombreuses années, notre représentation politique a été presque inexistante. Aujourd'hui, nous avons à Lisgar de très sérieux problèmes, surtout en agriculture."

Elle a préféré ne pas s'étendre sur le passé, ni s'attaquer à qui que se soit, ni s'abandonner en politicaillerie banale. "Il y a déjà eu trop de négativité. Je concentre mes énergies sur des perspectives d'avenir optimistes. La politique du gouvernement Turner nous offre l'espoir de redresser les torts et améliorer la situation actuelle."

Peter Hiebert reprend le thème: "Les gens en ont marre de se sentir non seulement mal représentés, mais presque complètement ignorés par Ottawa. Une situation qui doit changer et qu'on changera. Broadbent inspire de la confiance et offre des solutions viables."

De son côté, Murta est persuadé que son parti est le seul capable d'apporter les changements tant souhaités par les Canadiens(es): nouvelles direction, philosophie, représentation et administration. "C'est le parti conservateur qu'il nous faut. Les gens peuvent s'identifier à Mulroney."

L'agriculture. Dans une circonscription largement agricole, les priorités principales des candidats sont: les taux d'intérêt exorbitants auxquels font face les fermiers; le développement d'aide financière pour les agriculteurs; la mise en place de programmes d'apprentissage; la réduction des coûts de production; développer des chances d'emploi pour les fermiers et les jeunes; développer des industries secondaires; encourager plus de recherches dans le domaine agricole.

Les taux d'intérêt. Ce sont surtout les taux d'intérêt qui inquiètent. Les fermiers sont paralysés par ce fardeau, ce qui par la suite nuit à toute l'économie de la communauté.

"On doit prévenir la manipulation des taux d'intérêt. Notre taux ne devrait pas être directement lié à celui des États-Unis. En plus, le gouvernement doit verser plus de fonds en aide financière," a suggéré le candidat néo-démocrate.

Les relations Canada/États-Unis. Quant aux relations États-Unis/Canada, les candidats voient la question du même oeil. Tous sont d'accords pour dire qu'il est temps de poursuivre une relation étroite avec le monde du commerce extérieur, tout en établissant sa propre identité et son indépendance. Le candidat Hiebert a été catégorique: "Le Canada ne devrait pas se laisser mener par le bout du nez par son voisin américain."

La paix. Sur la question du désarmement, tous veulent voir disparaître la menace nucléaire. Toutefois, les moyens diffèrent.

Hiebert ne s'est pas gêné pour questionner la participation à l'OTAN. "On doit interdire les tests du missile cruise. Si on doit consentir aux tests il vaudrait mieux se dissocier de l'organisation.

Le Canada doit assumer un rôle plus important et vocal dans les négociations nucléaire, a encouragé Jack Murta.

Pour sa part, Anne McEachern a appuyé le programme établi par John Turner. "C'est certain que je préférerais un gel. Toutefois, cette alternative n'est pas réaliste. On doit procéder prudemment."



Lisgar connaît de sérieux problèmes en agriculture.

Et c'est ainsi que les hommes ont abordé les questions féminines: les deux candidats sont d'accords bien sûr, pour dire qu'il est temps de reconnaître l'égalité et les droits des femmes. Cependant, le candidat Hiebert a rappelé les initiatives de son parti dans ce domaine. Toutefois AnneMcEachern a offert un autre point de vue: "Selon la nouvelle charte, nous avons déjà acquis nos droits. C'est à nous de les affirmer et exiger une situation économique stable. De cette façon nous pourrons les exercer au maximum."

L'avortement. Pour la question de l'avortement, Murta s'est prononcé carrément contre. Hiebert refuse, dit-il, de jouer la politique de l'autruche de certaines organisations et appuie un service de consultation en vue d'avortements.

Anne McEachern, une partisane pro-vie refuse tout relâchement des lois. Comme son chef, elle croit que la polarité des idéologies rend impossible la réconciliation.

Les langues officielles. Quant à la question des langues officielles, Murta s'est vanté d'avoir réussi une première: décrocher enfin de l'appui dans les villages francophones. "Les gens sont contents de la position à Mulroney. La question a été traitée de façon juste et







équitable."

Peter Hiebert a avoué que la question a été dans le passé épineuse et a nui au parti. "Il y a eu beaucoup de mésententes sur la question et la peur d'une domination des bilingues. Cette confusion a été provoquée par le parti de la Confédération des régions.

Anne McEachern a réitéré, en français, les positions fédérale et provinciale officielles: le Canada est bilingue et les juges ont entre les mains le sort des provinces.

Et le sort des candidats? Sont-ils arrivés à identifier les allégeances politiques de la population indécise? Tous consacreront les derniers jours de la campagne à l'art de persuader l'électorat.

Les candidats ont résumé leur chance de rapporter la victoire.

"Les Canadiens veulent être traités de façon équitable. Ils savent qu'ils le seront avec le parti néo-démocrate."

"Les gens s'identifient au parti conservateur et aux changements que nous leur offrons."

"Avec un gouvernement libéral, le Canada pourra aller de l'avant. Les Canadiens sont réalistes, ils ne choisiront pas un Père Noël."

Gisèle CHAMPAGNE

Lisgar who?

- La circonscription de Lisgar, située au centre-sud du Manitoba, a une superficie de 15 326 kilomètres carrés.
- En 1981, les personnes âgées de 65 ans et plus constituaient 13,5% de la population de Lisgar, 11,9% de la population provinciale et 9,2% de la population canadienne.
- En 1981, les 6 031 fermes de la circonscription couvraient une superficie de 3 517 967 acres et étaient spécialisées: 41,3% cultivaient des menues céréales; 18,6% la culture du blé; 13,7% élevaient des bovins, 8,1% se consacraient à l'agriculture mixte.
- En 1981, la circonscription comptait 67 094 habitants; 19 355 personnes d'origine britannique; 19 160 d'origine allemande; 9 120 d'origine néerlandaise, 555 autochtones; (5,8% d'origine ethnique double).
- Les résultats des élections générales et partielles en 1980 ont donné 18 057 voix aux conservateurs, 7 016 aux libéraux, 3 353 aux néo-démocrates.
- Au recensement de 1981, 77% des hommes avaient un emploi tandis que seulement 43,3% des femmes travaillaient à l'extérieur du foyer.
- En juin 1981, le taux de chômage dans la circonscription était de 3,5%.

L'âme du Manitoba francophone à l'écran

Claude Grenier habite le Manitoba depuis 1982 seulement. Dans les deux dernières années, il a signé une demi douzaine de réalisations cinématographiques qui tentent de refléter la culture francophone de cette province de l'Ouest. S'il y est arrivé, c'est en partie grâce à Gabrielle Roy.

"La première chose que j'ai faite en arrivant au Manitoba, c'était d'essayer de comprendre l'âme du pays. Je suis donc allé vers Gabrielle Roy pour le comprendre. J'ai commencé à lire ses oeuvres." explique le cinéaste québécois qui a signé l'an dernier **L'esprit des neiges**, un film sur une création de Réal Bérard.

Avec un budget d'un demi million de dollars, Claude Grenier s'est engagé cet été à la réalisation de **Le vieillard et l'enfant**, une nouvelle de Gabrielle Rov. "Touché par son immense humanité", il s'est lancé le défi. Un double défi, puisque le projet marque aussi le dixième anniversaire de l'Office national du film (région ouest).

"Ce qui est exigeant, c'est de tenter de respecter l'esprit de Gabrielle Roy. Aussi de faire un film d'époque. Et, enfin, de travailler avec des enfants."

Les possibilités d'échouer sont réduites quand on apprend que des personnes de la trempe de Jean Duceppe et Patricia Nolin font partie de l'équipe d'interprètes. Sans parler du directeur de photos Thomas Vamos et du scénariste de **Mon oncle Antoine**, Clément Perron.

Le vieillard et l'enfant, une nouvelle de Gabrielle Roy.

Dans les rôles du vieillard, Jean Duceppe; de Christine, Lucie Laurier, de la mère, Patricia Nolin; et de la grand-mère, Anna Friedman.

Dans l'équipe de production: Claude Grenier, réalisateur; Lise Abastado, assistante au réalisateur; Laurence Paré, directeur de production; Clément Perron, scénariste; et Thomas Vamos, directeur de la photographie.

Du Manitoba: Kim Johnston, directeur artistique; Charles Lavack, assistant caméraman; Richard Dupas, perchiste; Frank Raven, chef électricien; Avelin Gautron, accessoiriste; Denis Connelly, assistant à la régie; Raymond Lemieux, Lucille Fournier et Marie-Marthe Guénette, assistants à la production; et René Piché, producteur.

N'empêche que c'est toujours un risque le cinéma. Six sur les 19 jours ont été gâtés par du mauvais temps. "Cela nous a causé beaucoup de problèmes. Surtout puisque 80 pour cent du tournage est à l'extérieur" détaille le cinéaste.



Jean Duceppe et Lucie Laurier. Parler d'égal à égal.

Malgré ce contretemps, il demeure confiant du produit. "Quelqu'un comme Jean Duceppe qui vibre d'émotion, qui a une présence, un charisme, et qui ne joue jamais au paternaliste avec les autres, aide beaucoup."

De son côté, Jean Duceppe n'hésite pas à répéter à plusieurs reprises que le point fort de cette production, c'est l'esprit d'équipe. "L'équipe s'entend très bien. C'est important."

Roland STRINGER

"C'est pas un film qui gagnera à Cannes."

Durant les derniers* takes *du tournage de* Le vieillard et l'enfant *sous un soleil éclatant, on comprend pourquoi la jeune Lucie Laurier avait hâte d'en finir et d'aller se baigner. Tandis que son collègue Jean Duceppe garde son mouvement au minimum.

La patience, les deux en ont besoin. "Entre deux **takes**, elle pourrait facilement consommer trois liqueurs pendant que je me concentre" confie Jean Duceppe.

Monsieur Duceppe lui fait beaucoup mieux. Et pas parce qu'il est vieux, ou snob. Mais parce qu'il laisse l'impression d'avoir vécu...

Jean Duceppe, alias mon'oncle Antoine, alias Maurice Duplessis, s'est souvent "donné une nouvelle tête", comme il le dit.

Calme, fragile, présent, il incarne sur une plage, au bord du lac Winnipeg, un vieillard qui compte ses derniers jours.

Un vieillard? "C'est le genre de rôle qu'on aime à mon âge" reprend le comédien chevronné qui participe à la plus récente production de l'Office national du film (région ouest): **Le vieillard et l'enfant**, un court métrage inspiré d'une nouvelle de Gabrielle Roy.

Il s'agit d'un vieil homme qui invite une fillette à passer une journée au lac. À ce grand lac qui avait tant marqué son enfance et qui sera là quand il ne sera plus.

"Il n'est surtout pas question d'inceste dans cette histoire. C'est deux personnes qui se parlent d'égal à égal. C'est gentil, sans violence. C'est l'avenir et le passé qui se rencontrent. Personne n'est maître."

Cela se passe en 1935. "Quand aller au lac Winnipeg, c'était un énorme voyage. Voilà pourquoi sa mère demeure modeste et craintive devant ce projet."

Évidemment, le gros du travail consiste à saisir les intentions de l'auteur. Dieu sait comme la subtilité régnait chez Gabrielle Roy!

"C'est pas un film qui gagnera à Cannes. Mais il sera remarqué pour sa poésie. Parce que c'est un film à nuance."

Roland STRINGER



ÉLECTIONS FÉDÉRALES 1984

La Société franco-manitobaine, comme dans le passé, a profité des élections fédérales pour faire connaître aux Franco-Manitobains et Franco-Manitobaines les positions des candidats fédéraux sur des questions de l'heure.

Un questionnaire fut envoyé aux candidats suivants:

Saint-Boniface:
M. Armand Bédard (N.P.D.)
M. Robert Bockstael (Libéral)
M. Léo Duguay (P.C.)
M. Dennis Epps (C.O.R.)

Provencher:
M. Ron Buzahora (N.P.D.)
M. Jake Epp (P.C.)
* M. Wally Rempel (Libéral)

Lisgar:
* M. Jim Fallis (C.O.R.)
* M. Bill Harrisson (Rhinocéros)
* M. Peter Hiebert (N.P.D.)
M. Jack Murta (P.C.)
Mme Anne McEachern (Libéral)

+ Ces candidats n'ont pas répondu aux questions.

Portage-Marquette:
M. Garry Grant (N.P.D.)
M. Charles Mayer (P.C.)
M. Abe Suderman (Libéral)

Winnipeg-Ft. Garry:
M. Lloyd Axworthy (Libéral)
Mme Gail Coyston (N.P.D.)
M. Bud Sherman (P.C.)

QUESTIONNAIRE

1. Dans le contexte du système fédéral canadien, les juridictions sont partagées entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Toutefois, même si certaines responsabilités sont exclusivement de juridication provinciale, le gouvernement fédéral, grâce à son pouvoir de dépenser, est intervenu à maintes reprises pour établir des normes nationales équivalentes d'une province à l'autre (que l'on pense en particulier au domaine de l'éducation). Conséquemment:

Quelles mesures incitatives favoriseriez-vous pour aider le Manitoba à accroître le niveau de services en langue française, en particulier dans les domaines de la justice, des services sociaux et de santé ainsi que de l'enseignement post-secondaire?

2. Les conférences fédérales-provinciales sont devenues depuis une quinzaine d'années un forum privilégié d'échanges et de discussions entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Diverses questions globales et sectorielles y sont abordées. Ces conférences reçoivent généralement une très large couverture de la part des médias et permettent à la population canadienne de connaître la position des différents gouvernements sur cetaines questions données. Par conséquent:

Seriez-vous favorable à la convocation d'une conférence fédérale-provinciale sur les droits des minorités de langue officielle au Canada et si oui, quel serait l'ordre du jour d'une telle conférence?

3. Depuis 1969, la Loi sur les langues officielles garantit un statut égal au français et à l'anglais au sein des institutions fédérales. toutefois, les rapports annuels du Commissaire aux langues officielles ainsi que les rapports rendus publics depuis trois ans par le comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur les langues officielles témoignent des lacunes qui persistent quant à l'application de la Loi. Par conséquent:

Quelles modifications jugez-vous nécessaires d'apporter à la Loi sur les langues officielles?

Quelles mesures prendriez-vous pour relancer la réforme linguistique au sein de l'appareil fédéral?

Comment réorienteriez-vous les ressources disponibles vers le développement des communautés de langue officielle?

4. Considérant que l'économie et les diverses questions qui s'y rattachent constitue un élément central de cette campagne électorale et que certaines régions au Manitoba où les francophones représentent une forte proportion de la population sont particulièrement sous-développées au niveau économique (haut taux de chômage, niveau élevé d'analphabétisme, faibles niveaux de revenus et de scolarité) il importe donc que les programmes à caractère économique prennent en considération cette réalité. Par conséquent:

Quelles mesures envisageriez-vous pour obliger les ministères fédéraux à vocation économique à élaborer des programmes de développement spécifiques pour ces régions?

5. Le Canada possède maintenant une Charte des droits et libertés dans sa nouvelle Constitution. Des droits linguistique sont inclus dans cette Charte mais il est bien évident que de plus en plus les communautés de langue officielle devront avoir recours aux tribunaux pour établir la portée de ces droits et pour en obtenir l'application. En conséquence:

Est-ce que le gouvernement fédéral devrait faciliter les recours aux tribunaux afin de faire interpréter certaines dispositions linguistiques de la Charte des droits et libertés. Si oui, quelles mesures d'appui seriez-vous prêt à accorder aux communautés de langue officielle dans leurs démarches juridiques?

Armand Bédard (N.P.D.)

1. Les domaines de la justice, des services sociaux, de santé et d'enseignement post secondaire sont les domaines qui rassemblent les droits fondamentaux de la personne. Les services offerts doivent être disponibles dans la langue de la minorité officielle. C'est ce que le gouvernement provincial a voulu accomplir mais...

Le gouvernement fédéral doit offrir des mesures incitatives financières afin de permettre, au Collège de Saint-Boniface par exemple, d'offrir des cours dans des domaines allant de l'entraînement dans les langues, la traduction jusqu'à la haute technologie. Étant donné que le Collège ne possède souvent pas l'efficacité des nombres, il est évident que de temps à autres, il en coûtera plus cher; donc des octrois "égalisateurs" de la part du gouvernement fédéral.

2. Je suis en faveur d'une conférence fédérale - provinciale sur les droits des minorités des langues officielles au Canada. Je ne veux pas prétendre d'être expert en matière de l'ordre du jour. Il faudra absolument consulter avec les minorités en question et, ensemble, rédiger l'ordre du jour, prioriser les sujets de discussion, identifier les problèmes, etc. De cette façon, une telle conférence pourrait nous mener à l'action non pas à d'autres conférences.

3. i. Plutôt que de modifier la loi sur les langues officielles, je crois qu'il faut avant tout un relancement de la volonté politique d'appliquer ce que ce trouve déjà dans la loi. Comme le préambule le dit si bien, les lacunes persistent. Ces mêmes problèmes devraient figurer parmi les sujets de discussions lors d'une conférence fédérale - provinciale. Mais sans la volonté politique, je ne vois pas ce que des changements à la loi pourraient apporter.

ii. De façon active et systèmatique, la loi telle qu'elle existe présentement doit être mise en application. Encore une fois, il faut la volonté politique et non pas des voeux pieux et des grandes élocutions.

iii. En consultant les communautés affectées, il serait relativement facile d'identifier les domaines là où les lacunes se trouvent. Ensuite, il s'agit de poser les gestes et fournir l'assistance nécessaire pour effacer ces lacunes.

4. Un(e) canadien(ne) au chômage est un(e) canadien(ne) au chômage! là où des obstacles existent qu'ils soient aux niveaux de la langue, de l'éducation ou de l'entraînement, le NPD a déjà avancé des programmes afin de remédier à ces problèmes.

Il faut absolument que les octrois destinés à la création d'emplois "aient des ficelles". Nous devons aussi formuler une politique des taux d'intérêts au Canada pour le bien-être des canadiens(nes).

Il faut des mesures législatives pour s'assurer que les canadiens(nes) soient les bénéficiaires des changements technologiques et non pas les victimes. Des programmes d'action positive sont nécessaires pour mettre sur pied des programmes de formation pour les femmes. (elles sont les plus affectées par les changements technologiques.)

Au Manitoba, avec un gouvernement NPD, nous avons le taux de chômage le plus faible au Canada. Il existe toutes sortes de raisons pour initier des programmes semblables à ceux du Manitoba sur une échelle nationale.

5. Lorsqu'il existe plus d'une interprétation d'une certaine loi, le gouvernement a la responsabilité d'assurer à tous(tes) les canadiens(nes) minoritaires une protection égale à celle de la majorité. Dans certains cas, cela voudra dire que le gouvernement fédéral devra défrayer les coût encourus par des poursuites judiciaires dont le but est de clarifier une loi fédérale formulée de façon inviter diverses interprétations.

Robert Bockstael (Libéral)

1. Par le programme de promotion de langues officielles du Secrétariat d'État ainsi que le programme de l'aide à l'éducation, mon parti continuera à présenter de l'aide financière accrue comme mesure incitative dans ces domaines. C'est le gouvernement Libéral qui a établi ces deux programmes et qui les a enrichis au cours de mon terme.

2. Oui, à la condition que tous les partis fédéraux soient d'accord. Je crois que sans cela, la question des minorités de langue officielle deviendrait un jeton politique au désavantage des minorités.

3. a) Aucune modification à la loi sur les langues officielles.
b) Mise sur pieds d'un comité inter-ministériel pour planifier un programme de relance et surveiller son application.
c) En dirigeant l'aide vers les éléments institutionnels existants qui oeuvrent au développement des communautés de langue officielle.

4. Les régions affectées doivent d'abord parrainer des développements qui sont propices à leur milieu et présenter leur programme démontrant ses avantages économiques que je serais en mesure d'appuyer et de promouvoir auprès des Ministères.

5. Oui, en apportant un appui financier pour des "causes types" qui peuvent faire avancer l'application des droits constitutionnels comme le gouvernement Libéral a su faire jusqu'à date.

Léo Duguay, Jake Epp, Jack Murta, Charles Mayer, Bud Sherman (P.C.)

1. Dans les cas où le fait de fournir des services dans leur langue aux membres de groupes minoritaires de langue officielle entraîne des dépenses supplémentaires, un gouvernement fédéral progressiste-conservateur serait disposé à discuter avec les autorités de la province en cause pour aider à financer le coût de ces services.

2. Le Parti PC et moi-même sommes fermement résolus à appuyer en permanence les droits

linguistiques des minorités et l'amélioration des relations fédérales-provinciales. Votre question concernant la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur les droits linguistiques des minorités fera l'objet d'une étude plus poussée.

3. Le gouvernement libéral a rejeté ou mis sur les tablettes beaucoup des recommandations formulés par le comité parlementaire et par le Commissaire aux langues officielles. Il est important de noter que l'ancien premier ministre, M. Trudeau, a justifié cette position par les arguments suivants:
a) il a déclaré que les garanties énoncées par la Charte des droits et libertés remplacent avantageusement certaines mesures proposées; et

b) il a fait allusion à des "problèmes juridiques" que certaines autres recommandations pourraient créer.

Un gouvernement PC examinerait attentivement ces hypothèses, et nous demanderions l'avis de nos propres conseillers juridiques avant de nous engager plus avant à l'égard de mesures législatives précises. Cependant, nous reconnaissons sans équivoque la nécessité d'améliorer constamment le programme des langues officielles afin de garantir la justice, l'impartialité et l'efficacité dans le domaine linguistique.

Nous chercherions notamment à atteindre les objectifs suivants, que ce soit par des modificaitons à la loi, par des règlements ou par des directives:

- trouver une formule acceptable pour remplacer les districts bilingues prévus par la loi adoptée en 1969, lesquels se sont révélés impraticables et n'ont donc jamais été mis en vigueur. Comme le Comité le proposait, les formules "là où le nombre le justifie" et/ou "là où il y a une demande suffisante" devraient être envisagées à titre de critères possibles pour déterminer les endroits où les services du gouvernement fédéral doivent être disponibles dans les deux langues officielles.

- définir plus clairement le droit des fonctionnaires de s'acquitter de leurs tâches dans la langue officielle de leur choix, sous réserve des droits prioritaires du public, comme il est énoncé dans la Loi sur les langues officielles au chapitre de la prestation des services.

- rendre plus claires les dispositions de la Loi qui s'appliquent aux sociétés de la Couronne et à leurs filiales, ainsi qu'aux entreprises mixtes, afin que ces dispositions soient applicables en pratique et pleinement conformes à l'esprit de la Loi sur les langues officielles.

- ajouter à la Loi une stipulation, dans l'esprit de la Charte des droits et des libertés, visant à reconnaître et à encourager la préservation et l'usage des langues "ethniques" autres que les deux langues officielles et qui font partie de notre patrimoine culturel.

- utiliser le Comité parlementaire comme tribune, d'abord pour obliger le Commissaire aux langues officielles, le gouvernement et les organismes gouvernementaux à rendre compte de l'application des lois et règlements dans le domaine linguistique; et ensuite pour permettre au grand public d'exprimer ses vues sur les questions linguistiques, pour résoudre les conflits, et pour réaliser le consensus dans cet aspect vital de notre vie nationale.

4. Le Parti progressiste-conservateur du Canada a pour politique de confier au ministère de l'Expansion industrielle et régionale le mandat législatif clair et précis de promouvoir le développement économique dans les régions les moins développées du Canada, et de faire en sorte que les fonds consacrés au développement régional soient attribués en priorité aux régions où l'écart par rapport aux normes nationales est le plus flagrant.

5. Le parti progressiste-conservateur s'engage à aider financièrement les Canadiens(es) à défendre devant les tribunaux les causes d'importance nationale invoquant la Charte des droits. Cela permettra non seulement d'aider directement les Canadiens(es) à faire valoir leurs droits, mais aussi de faire mieux connaître à tous les Canadiens(es) les droits et les libertés qui sont garantis par la Charte.

En outre, nous conserverons le Programme de contestation judiciaire actuel, qui vient en aide aux particuliers et groupes cherchant à obtenir une décision des tribunaux sur des points litigieux relatifs aux droits linguistiques aux termes de la Loi constitutionnelle de 1867 et de la Charte des droits et libertés. Nous consulterons les membres des groupes minoritaires et autres personnes intéressées pour s'assurer que le Programme de contestation judiciaire est à la fois bien conçu et efficace.

Ron Buzahora (N.D.P.)

1. The Federal N.D.P. and I as a candidate would support the efforts of the Provincial Government to ensure the rights of Francophones especially in those areas outlined in the question!

2. Yes, we would favor such a conference. We feel the agenda should be drawn up in consultation with those affected.

3. a) We believe that, rather then changing the present legislation, what is needed is the political will to use the present legislation.

b) What is needed is active enforcement of the present legislation.

c) We would identify those areas where the need exists and then provide the required assistance.

4. An unemployed Canadian is an unemployed Canadian. New Democrats believe that job creation is a major problem facing all Canadians.

Where barriers exist because of language, illiteracy, or poor educational opportunities we would introduce programs to solve these problems.

New Democrats believe that tax breaks should be tied to corporations job creation records. New Democrats would also enact legislation to ensure ordinary women and men benifit from technological change.

Under a New Democratic Governement Manitoba has Canada's lowest unemployment rate. New Democrats in Ottawa would apply that commitment to all of Canada.

5. Where there is no clear interpretation of the law would help fund judicial appeals.

Lloyd Axworthy, Abe Suderman, Anne McEachern (Libéral)

1. Le gouvernement fédéral libéral a institué nombre de mesures importantes pour assurer la protection des droits de la langue française au Canada. La Charte des droits et libertés, introduite et adoptée par notre Parti, enchâsse l'Anglais et le Français en tant que langues officielles du Canada. La Charte illustre notre détermination à assurer les droits de la langue française à travers la Constitution canadienne.

Notre Parti continuera, comme par le passé, à encourager et soutenir l'expansion des services en langue française par les gouvernements provinciaux. En matière d'éducation, nous continuerons à promouvoir les contributions que fait le gouvernement fédéral aux provinces pour l'enseignement des langues et les programmes d'immersion française. Dans les domaines de la santé, de la justice, et des services sociaux, nous continuerons à soutenir les initiatives provinciales à travers le Programme de promotion des langues officielles du Secrétariat d'État.

2. J'endosserais le projet d'une conférence fédérale - provinciale sur les langues officielles. Cependant, le succès de pareille rencontre dépendra de la volonté des provinces à discuter sérieusement de la question. Si la conférence avait lieu, l'ordre du jour serait établi de concert avec les minorités de langue officielle du pays, et comprendrait les questions qui leur importent le plus.

3. La Loi sur les langues officielles a été introduite en 1969 par John Turner pour garantir l'égalité des langues anglaise et française au sein du gouvernement fédéral. Puisque la mise en vigueur de cette loi donne lieu de temps à autre à certaines difficultés, un comité inter-ministériel pourrait être créé pour résoudre ces problèmes. Un nouveau gouvernement libéral s'engagerait à faire un examen complet des services fédéraux pour assurer que le mandat législatif est respecté intégralement: pareil examen devrait rendre inutile tout changement à la loi.

4. Le gouvernement libéral fédéral a mis en place une suite de mesures importantes pour le développement économique et social au Manitoba. Grâce en grande partie aux initiatives fédérales des quatre dernières années, le Manitoba, qui avait la deuxième place au pays pour le chômage et la dernière pour la croissance économique, a maintenant le taux de chômage le plus bas et la croissance la plus élevée. Le Manitoba est un excellent exemple de ce qui peut être fait lorsque les ressources du gouvernement fédéral sont utilisées pour créer des emplois, et générer des bénéfices sociaux et économiques. Ces initiatives, qui vont du développement dans le Nord au réaménagement de centre-ville, de la réhabilitation de lignes ferroviaires secondaires aux programmes spéciaux de formation et d'emploi, ont fait du Manitoba un modèle pour le développement économique dans l'Ouest. Un nouveau gouvernement libéral poursuivra le développement économique de tous les secteurs de notre économie dans les années à venir.

5. Les appels en justice qui cherchent à élucider les clauses linguistiques de la Charte des droits et libertés devraient être facilités par le gouvernement fédéral, et en fait, le sont déjà. Le Secrétariat d'État assume une partie des frais judiciaires pour les actions qui contestent la validité de clauses ayant une importance nationale. Le gouvernement fédéral peut aussi exercer le droit d'intervenir directement et lancer ses propres appels.

Garry Grant (N.P.D.)

Your questionnaire is specific to the extent that I would have to research existing legislation and history to fill out my general knowledge before feeling knowledgeable enough to answer the questions. In the hectic pace of an election campaign I cannot do justice to the situation. I trust you will accept my generalizations.

The Constitution of Canada and the act founding the Province of Manitoba created an English and French official language status. I feel we must have respect for law and constitution. I want to see Canada remain united as one country. To achieve this end we must recognize the unique legal references to English and French. In Manitoba we have had a change in our cultural mosaic in the past 100 years to a point where people of neither English or French cultural background are a large part of our population. All cultures must be respected and given recognition as a continuing pattern of life in Canada. How we make a working situation of the two official languages aspect of our Constitution and keep a basic Canadianism in all our cultural heritage will be a tremendous challenge. I hope we can meet the demands of the future with an attitude of respect for the cultural pride of all ethnic communities. I would propose to approach all specific demands upon legislation with this philosophy.

Thank you for placing your views before me.

Gail Coyston (N.P.D.)

1. We would support the efforts of the Provincial Government to ensure the rights of Francophones, particularly in the areas of Justice, Social Services, Health and Post-Secondary Education.

2. I favour the summoning of a Federal - Provincial conference on the rights of Canada's official language minorities. I do not pretend to be so expert as to propose the agenda. We should go to those affected by the lack of these rights, identify the problems and with their consultation draw up an agenda. By doing this, I believe we will have a conference that will lead to action, rather than further conferences.

3. Rather than modify the Official Languages Act at this time, I believe that there must be the political will to carry out present legislation. I believe that the Federal - Provincial conference we speak of in question 2 would be the proper vehicle to identify the changes required in the act.

(b) What is immediately required is active and systematic enforcement of the legislation. We must quit paying lip service to the act and begin to ensure that the political will exists to actually implement what we desire.

(c) We would identify the areas where needs exist and quickly introduce the required assistance to fulfill those needs.

4. An unemployed Canadian is an unemployed Canadian. Where barriers exist in terms of language or literacy we would introduce programs to overcome these problems.
Our main thrust would be to ensure government handouts were tied to jobs and that we set a made in Canada interest rate policy.
We would enact legislation to ensure that ordinary Canadians benefit from technological change and that women receive their fair share of training.
Under a New Democratic government, Manitoba has Canada's lowest unemployment rate. New Democrats in Ottawa would apply that committment to the country.

5. Where no clear interpretation of the law exists we would initiate or help fund judicial appeals. The duty of the government is to ensure that all Canadians recieve equal protection and services guaranteed to them.

Dennis A. Epps (Confederation of Regions)

1. Fact. English is the working language of the world.

2. Fact. With its huge National Debt, Canada can not afford the cost of Multi-Millions of dollars spent on bilingualism. Tax dollars better spent on hospitals, medical research, schools, Police Protection etc., that are of use to all Canadians, not for a few who wish to live in the past.

3. Fact. All of the laws in the world can not preserve a language or culture as they are in constant change. They can only be preserved in the homes.

4. Fact. The Franco Manitoban Society does not represent the majority of Franco Manitobans.

5. Fact. This reply will not be published as is in "La LIBERTÉ". We in western Canada should join together. Remember our heritage and traditions with pride and fondness, live in unity today and build a better future, bound together with a common language, english.

Il reste maintenant à exercer son droit,
le 4 septembre prochain, et opter pour le candidat
qui saura le mieux représenter la volonté
et les besoins des Franco-Manitobains(es).

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
Richard F. L. Chartier
807 Centennial House
310 Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
A.J. HOGUE C.W. SHARP
R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2420

RNR TRANS
BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Paul
Tél: 474-1443 (voiture) J1.23684

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE
INC
TEL: 257-4134

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chaput, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**
Représentant au Manitoba
de Ward Mallette Comptables agréés

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

LES PETITES ANNONCES

Service de **DÉPANNAGE** et de **LOGEMENT** du C.U.S.B. Tous ceux ayant des appartements disponibles à louer à Saint-Boniface ou à Winnipeg (pour la prochaine année scolaire, '84 - '85), ceci pour des étudiants universitaires, veuillez, s'il vous plait, contacter Georges Gélinas au 233-0210 poste 138 ou Denis Brodeur au 237-5094 au Collège Universitaire. Merci.
-557-

À VENDRE: secrétaire ancien en chêne avec chaise, 1 tiroir, très élégant, 36 X 24, prix à discuter. Appeler après 17h00 au 256-1317 ou 253-9355.
615-

À VENDRE: À Saint-Vital un "split level" de 4 chambres à coucher, 1 500 pieds carrés, 23 avenue Arden, vente privée. Composez le 253-0546.
620-

CHERCHE: Une gardienne pour garder notre enfant de sept mois tout près de la rue St-Mary's et Barrington pour le début de septembre, pour quelques heures dans l'après-midi. Appelez Carmelle au 255-0157 avant 14h30.
623-

À LOUER: 1er octobre au 30 avril 85, apt de 2 chambres à coucher, meublé, balcon près de l'école Guyot, non-fumeur S.V.P. 450$/mois. Composez 255-2390 après 18h00.
624-

LEÇONS DE GUITARE: Musique classique, folk, blues, rock, différents styles, pour étudiants plus avancés, intermédiaires, tous les niveaux. Contactez Guy Michaud au 237-5587 ou 284-6487.
625-

CHERCHONS: Une gardienne pour fin septembre. Une journée par semaine, pour 2 jeunes enfants dans la région du Parc Windsor, Saint-Vital 253-0046.
626-

VENTE: de livres en très bon état. Collège Communautaire de Saint-Boniface, livres de comptabilité 1ère et 2ème année. Prix intéressants. Tél.: 237-3999 à partir de 17h00, demandez Francine.
627-

À VENDRE: télévision (admiral) 1980 de 20 pouces 95$, un lit de 39 pouces 60$ s'adresser en anglais au 945-3783 le jour ou 235-0188 le soir.
628-

JEUNE COUPLE tranquille cherche un appartement à Saint-Boniface ou près de Saint-Boniface pour le mois de septembre ou octobre. Appelez le 233-1735 ou 864-2333 le soir.
629-

À VENDRE: chalet meublé 20 X 28 à trois mile au nord de Saint-Malo, 12 000$. Camion 1972 GMC 1 500$, 1984 ATC "Big Red" 2 200$, lit simple 50$. Téléphone: 1-347-5267
630-

MAMAN bilingue garderait vos enfants durant la semaine au Parc Windsor, appelez 257-5679.
631-

CHAMBRE et PENSION pour étudiant(e) disponible aussitôt. Appelez Claude au 235-0190.
632-

ON DEMANDE une ménagère/gardienne pour père célibataire avec trois enfants d'âge scolaire de 15h00 à 19h00 sur semaine. Appelez au 235-0190.
633-

À VENDRE: poêle et réfrigérateur, laveuse et sécheuse, mobilier de chambre à coucher, outils de jardin, divers articles de maison, cause de déménagement, part en appartement. 233-9218
634-

ÉTUDIANTE cherche un appartement ou une maison d'une ou deux chambres à coucher près du Collège Saint-Boniface. 261-0786 ou 269-3715.
635-

ARROW>APPLIANCE SERVICE>
Tél: **233-3385**
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: **255-3990**
R2M 3A1

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

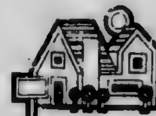
DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: **257-2921**
René André 256-3340



Agents d'immeubles

SONGEZ-VOUS CONSTRUIRE UNE NOUVELLE MAISON? NOUS VOUS PROPOSONS DE TRÈS BEAUX LOTS BOISÉS SITUÉS À 12 MILLES DE LA MINT. LES SERVICES D'ÉGOUTS, D'EAU SOUS PRESSION, GAZ NATURELLE, LOT ARPENTÉ, ETC. PRIX RAISONNABLE. APPELEZ PAUL CHEZ PAUL'S REALTY AU 1-883-2434.

À vendre: à La Broquerie, maison roulotte de 12 X 60 pieds avec rallonge attenante, située sur un terrain boisé de 99 acres.

Garage isolé de 30 X 22 pieds. Endroit idéal pour des vacances prises à la dernière minute. Demande 25 000$ ou meilleur offre.
Jos Campeau Alexander Agencies Ltd.
Tél.: 261-7170 et 269-3303.

Vous voulez vendre ou acheter une maison, immeubles à Saint-Boniface?
Vous cherchez du terrain, chalets, fermes de tout genre?
Vous voulez vendre votre propriété?
N'hésitez pas à contacter l'Immobilière de Saint-Pierre Jolys Ltée à 233-1735, 433-7899 ou 433-7559.

Terrain pour grain, 77 acres, avec ou sans la récolte.
Fermes laitières: Tolstoi, 45 vaches 503 l. de quota, 320 acres avec très bon équipement. **Saint-Malo,** étable récente, 80 vaches, 1 200 l. quota, 160 acres, avec ou sans la machinerie.
Maison à vendre: Aubigny, 1 étage, 3 chambres, cave partiellement finie, 24 X 32, garage attaché 42 900$. **Saint-Pierre:** 2 étages, convertis en deux appartements séparés 42 X 28. Très bon revenu possible de plus de 16%. 44 900$
Chalets à vendre: Saint-Malo: 1) sur lot tranquille, 35 000$ 2) splendide lot de 165 X 485, piscine chauffée incluse 159 000$.
Trailer à vendre: sur lot loué, endroit très relaxant 5 500$.
Véritable occasion: si vous rêvez de vous lancer dans un commerce, nous vous suggérons des affaires comme plombier, garage, magasin de vêtements, restaurants, ou d'autres différentes affaires.
C'est maintenant le temps avant la poussée inflationniste possible, qui ferait monter les prix.
Terrain à vendre: près de la plage de Saint-Malo, dans la nature. Possibilité d'aménager un parc pour ranger les trailers et roulottes. Grande maison pouvant accommoder plusieurs familles pour des vacances.

Contactez l'Immobilière de Saint-Pierre Realty Ltée 1-433-7899.

La mi-saison est arrivée

On parle comme des libéraux



Roland Stringer

Le 5e QUART

Soyons durs. Pourquoi pas? Quand les Bombers ne font que gagner, quelqu'un doit prendre la charge de les garder sur terre.

Voilà, il ne reste qu'à trouver un point à critiquer.

S'il vous plait, tout de même, ne parle pas des blessures. Le moins qu'on en parle, le moins de publicité que reçoit Midway Chrysler. Là où oeuvre à temps partiel le gros Doug-casseur-de-nez-McIver qui vient tout juste de saluer la saison 84.

Ne parle pas non plus de John-je-me-demande-où-on-a-trouvé-une-paire-de-béquilles-pour-lui-Sturdivant. C'était le premier tiers de la ligne défensive à souhaiter au revoir à ses confrères.

On aurait voulu rire un peu de Willard-je-vais-courir-1600-verges-cette-année-Reaves, mais c'est plutôt périlleux comme passe-temps. Puisqu'il mène présentement la ligue avec 745 verges au sol. Le double lui donnerait quasiment 1500 verges. Arrête avant l'hystérie!

Peut-on alors condamner les receveurs du gros bleu véridique. Après tout, personne n'arrive proche des 55 réceptions de Paul-il-commence-à-gêner-Greer-Pearson. Pas de cigare! Boyd et Murphy, les bobssie twins de la porte de l'Ouest, ont enregistré ensemble 74 réceptions.

Ce n'est pas tout. Les quatre receveurs des Bombers sont parmi les 20 meilleurs de la ligue. Les critiquer reviendrait à se fourrer les doigts dans le beurre.

Les demis de la défense peut-être? Surtout pas. Ken-il-est-mieux-de-ne-pas-perdre-sa-serviette-bleue-avec-le-numéro-24-Hailey connaît le plus grand nombre d'interceptions de la ligue: sept. Entre lui, Aaron-call-les-shots-Brown et Donavan-au-dessus-des-nuages-Rose, on note 15 attrapés!

Et ne mentionnons même pas que Clements est numéro un ayant 646 verges de passes. Ou que Kennerd à déjà marqué 90 points.

Parle plutôt des faiblesses. Non pas de Tyrone-le-tourment-Jones ou de Tony-le-tarabusteur-Norman. Ni de la ligne offensive canadienne.

Non, il ne reste qu'un endroit possible qui inquiète certains. C'est un de ces problèmes qu'on a tenté d'ignorer dans l'espoir de le voir disparaître. Pas de cigare!

John-you-never-ever-know-Hufnagel devrait être en Saskatchewan. Là, on comprendrait. Là on accepterait l'intoxication de la presse anglophone.

Depuis le début de la saison, on parle de lui comme les libéraux parlent de leur chef, John-he-should-of-been-a-football-player-or-a-cheerleader-Turner. On évite la vérité.

Qu'on se le dise: il n'y a rien à gagner avec Hufnagel comme quart de relève.

D'abord, la ligne offensive fonctionne pour protéger un **scrambler**. Un Clements quoi! Des John Hufnagel ou Dieter Brock n'ont simplement plus de place dans l'attaque 84.

Ensuite, combien d'interceptions, combien de cauchemars, doivent connaître les entraîneurs des Bombers avant d'accepter que Hufnagel n'a pas la précision qu'exige ce jeu.

Enfin, à quoi sert de garder un quart qui vit présentement la fin de sa carrière? Quand on pourrait donner de l'expérience au jeune Todd Hons, ou à un autre!

Le chat est sorti du sac. Si les choses vont bien pour Tom Clements, les Bombers ne regretteront rien.

Autrement...



Doug McIver. Depuis qu'il est blessé, les amateurs de football ont pris conscience de ses capacités.

Le discours économique électoral: une liturgie

Ceux d'entre vous qui étiez au débat français entre les trois candidats aux élections nationales pour la circonscription de Saint-Boniface se souviennent peut-être un peu des discours de fermeture. Personnellement, je me souviens du fait que Armand Bédard, le candidat néo-démocrate, a cité quelques passages d'un document intitulé Choix éthiques et défis politiques préparé par la Conférence des Évêques Catholiques du Canada. J'ai retenu ce détail d'abord parce qu'on pouvait y voir un appel à l'esprit catholique des électeurs(trices) et puis parce que ce document m'était familier.



Philippe Kleinschmit
professeur
en sciences
économiques

ECONOMYTHES

La première version de ce document avait paru comme "Message du Nouvel An 1983" et avait provoqué beaucoup de réactions à l'époque. Comme l'a mentionné M. Bédard, il avait été ridiculisé par plusieurs politiciens des deux partis majeurs... et j'ajouterais par plusieurs économistes (le sous-titre du document étant bien *Réflexions éthiques sur l'avenir de l'ordre socio-économique du Canada)*. En somme, on reprochait aux évêques d'entrer dans un domaine qui n'était pas le leur, et même d'oser faire l'interdit: c'est-à-dire de mêler la religion aux affaires d'état. Et comme signe de désapprobation absolue, on avait rebaptisé le document *"L'évangile selon St Marx"*, (cela devant être dénigrant, bien sûr).

J'ai donc pris l'occasion de relire ce document et, c'est vrai, c'est un document qui reprend certaines notions socialistes (bien qu'il s'en défend peut-être) et qui se prête un peu au ridicule car on peut y lire des platitudes du genre:

> "La crise structurelle actuelle représente un point tournant de notre histoire. Il faut absolument que l'on prenne dès maintenant des décisions éclairées afin de créer une économie humaine et une vraie communauté pour le bénéfice des générations à venir."

Mais en gros et en large, c'est un document qui remet le problème économique en perspective. Il ne se perd pas dans de longues discussions sur les questions du déficit et du libre échange du dollar. Plutôt, il identifie tout de go les grands problèmes: le chômage (et non pas son taux, mais ses effets), les disparités économiques, la tendance à la militarisation, les dégâts écologiques, l'effondrement social, pour ne nommer que les plus importants.

Quant aux solutions, rien de précis, mais les véritables défis sont rappelés: il faut "méttre en place un processus qui nous conduira vers un consensus sur [les objectifs moraux à atteindre] et ensuite "élaborer un nouvel ensemble de buts sociaux qui reflètent [ces objectifs]". J'interprète ceci comme étant un rappel qu'il nous faut une volonté politique qui soit collective d'origine et non pas celle de bureaucrates, d'un caucus, d'un lobby ou de Bay Street.

Les auteurs font, bien sûr, leurs propres recommendations sous ces rubriques:

> "l'objectif premier de l'ordre socio-économique devrait être l'exploitation de nos ressources en fonction de la satisfaction des besoins fondamentaux pour que tous(tes) puissent jouir d'une vie pleinement humaine en ce pays."

En ce moment, l'exploitation de nos ressources se fait plutôt en fonction de sa rentabilité, afin que les actionnaires "puissent jouir" de bonnes dividendes.

[Les] buts sociaux, à leur tour, exigent que l'on s'engage à trouver des façons neuves et plus efficaces de distribuer la richesse et le pouvoir parmi les gens et les diverses régions du pays."

Et comme solution, les auteurs suggèrent même "de nouvelles formes de propriété et de contrôle sociales par les communautés et les travailleurs(ses)."

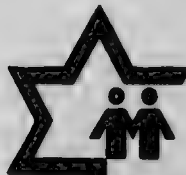
Un document radical, certes, mais à être ridiculisé? Au contraire, on risque plutôt de se ridiculiser soi-même.

Et maintenant, quand je reviens aux textes



proprement économiques ou politiques et que j'y retrouve toute cette liturgie qui consacre telle ou telle idée et qui accuse une telle autre d'être hérétique, je pense que ce serait plutôt aux évêques de reprocher aux politiciens et économistes de mêler la religion aux affaires d'états.





Nous pouvons l'accueillir comme...

Quand Jean-Paul II vient chez-nous,

nous pouvons l'accueillir comme un phénomène compter le nombre de fois qu'il prendra la parole, compter le nombre de personnes qui l'entendront, le nombre de journalistes qui le suivent, le nombre de kilomètres qu'il parcourera, le nombre de villes qu'il visitera, le nombre d'Eucharisties qu'il célébrera, le nombre de groupes différents qu'il rencontrera... oui, nous pouvons...

nous pouvons l'accueillir comme un super-star et nous émerveiller que sa voix soit si forte, qu'il ait chanté avec les jeunes, qu'il ait embrassé les enfants, qu'il ait donné la main à telle personne dans telle foule, qu'il ait posé tel geste, qu'il ait souri de telle manière, qu'il ait attiré des foules de milliers de personnes, qu'il ait été suivi jour et nuit par les medias... oui, nous pouvons...

nous pouvons l'accueillir comme un gendarme qui vient mettre de l'ordre, qui vient nous dire ce qu'il faut penser, qui vient nous remettre sur le bon chemin, qui vient condamner et juger... oui, nous pouvons...

Mais...

pourquoi ne pas l'accueillir pour ce qu'il est

un homme comme nous avec ses peines et ses souffrances, avec ses joies et son bonheur, avec ses difficultés et ses succès, avec ses qualités et ses défauts...

un baptisé qui partage avec nous une même foi, qui est entré dans cette communauté comme un témoin de la foi, un frère de Jésus, un fils du Père...

un prêtre qui s'est laissé séduire par le Seigneur pour proclamer la Bonne Nouvelle aux petits et aux pauvres, pour partager le Pain de Vie, pour rassembler la communauté autour du Ressuscité, pour prier et accueillir, pardonner et rendre grâce, écouter et guider, sourire et pleurer...

un évêque, choisi comme pasteur de l'Église de Rome, pour proclamer et enseigner l'amour du Père et le salut en Jésus, pour guider et orienter sur les chemins de l'Esprit, pour communier avec ses frère-évêques dans la charité et dans la foi à la suite des apôtres...

un pape, choisi parmi ses frères, comme signe vivant de la foi, Vie-en-Jésus vécue en Église dans le rassemblement amoureux d'une foule innombrable pour vivre de charité et d'unité, de fidélité et de vérité en communion avec chaque Église dans la commune-union d'une seule Église...

Oui... quand Jean-Paul II vient chez nous,

comment l'accueillerons-nous?

Claude BLANCHETTE, ptre



Une autre culture, une nouvelle langue

Après sa graduation du Collège Louis Riel, Nicole part cet été pour aller en Autriche.

Nicole a été acceptée pour participer à un voyage avec Interculture Canada, un programme international d'étudiants à l'étranger.

Nicole sera partie pendant un an durant lequel elle habitera chez une famille d'accueil en Autriche. Nicole ira à une école secondaire où elle sera immersée dans la langue du pays: l'allemand. Elle jouira des cultures diverses du pays.

Elle partira de Winnipeg le 16 août pour rejoindre les autres étudiants Canadiens à Montréal pour un camp d'orientation. Elle arrivera en Autriche le 20 août.

Jeannette Deschenes

Des créanciers demandent la faillite de la SFM

Des conseillers juridiques de la Société franco-manitobaine ont présenté en Cour du banc de la Reine une pétition en faillite. Guay, Smith et associés ont demandé à la Cour, vendredi 24 août, de saisir, s'il le faut, des biens de la SFM pour recouvrer la somme de 90 284$ dûe depuis six mois.

La note impayée s'est accumulée entre le 1er mai 1983 et le 9 avril 1984, alors que l'étude Guay, Smith et associés était retenue pour défendre la cause de l'organisme dans les négociations constitutionnelles avec le gouvernement provincial.

La SFM doit se présenter en Cour, mardi 4 septembre. Au bureau de la Société, on s'est refusé à tout commentaire sur la demande en faillite.

Selon Guay, Smith et associés, les officiers de la SFM ont commis cinq actes de faillites, tels que définis par la loi. Entre autres, les créanciers soutiennent que la Société a payé certains de ses créditeurs et non d'autres. De plus, elle s'apprêterait à dépenser dans d'autres secteurs des fonds reçus le 17 août dernier avant même de s'acquitter de ses dettes.

L'étude a aussi proposé à la Cour le nom d'un syndic de faillite qui a accepté de se charger des biens de la SFM.

Un des membres de l'étude d'avocats, Rémi Smith, a siégé d'abord comme conseiller, ensuite comme 2e vice-président, au conseil d'administration de la SFM, entre mars 1982 et mars 1984. L'organisme est présidé par Gilberte Proteau.

En plus de ses subventions régulières, la SFM aurait obtenu plus de 360 000$ du Secrétariat d'État au cours des deux dernières années pour couvrir ses frais juridiques.

Jean-Pierre DUBÉ

Otterburne

L'histoire de Marie-Louise est terminée

Un chapitre de l'histoire de la communauté d'Otterburne prenait fin, vendredi dernier 24 août, Marie-Louise Demers s'éteignait paisiblement au foyer Saint-Boniface à l'âge de 87 ans. Mme Demers, née Brisson, était l'é-pouse de feu François Demers. Marie-Louise était de la troisième génération née à Otterburne.

Même si l'histoire de Marie-Louise est terminée, l'histoire de sa famille à Otterburne se continue. En 1984, ses descendants, soient ceux de la 5e et de la 6e génération, nées à Otterburne habitent encore dans la paroisse.

Chose encore plus intéressante est que la 5e génération, les enfants de Jean-Yves et Irène Carrière sont de cette génération née à Otterburne tant du côté paternel que du côté maternel. À la connaissance des auteurs de l'histoire de la communauté d'Otterburne, c'est la seule famille où cela se produit dans l'histoire de la paroisse.

Par ailleurs, les paroissiens d'Otterburne souhaitent un bon succès à leur curé, Laval Cloutier, qui devient aussi curé de la paroisse de Steinbach à partir du 1er septembre.

Ceux et celles qui fréquentent la paroisse Saint-Viateur sont priés de noter qu'à compter du dimanche 2 septembre, il n'y aura qu'une messe dominicale soit à 10h45.

Toujours dans le domaine de changement, deux départs sont à souligner.

La semaine dernière, Suzanne, fille de Antoine et Doris Morin partait pour Ottawa où elle entreprend une première année d'étude supérieure à l'Université Carlton tout en travaillant comme page à la Chambre des communes.

Et plus tôt cette semaine, Vincent Laroche partait rejoindre son frère René qui poursuit depuis juin dernier un voyage en canot en direction du Chili. Présentement, le voyage se déroule à l'ouest de Régina.

Pierre BEAUDOIN

Dimanche 2 septembre: *1ère rencontre pour la pièce "Les P'tits Poucets de la Rivière-aux-Rats" à la salle Saint-Viateur à 13h30.*

Mardi 4 septembre: réunion de la Ligue féminine catholique à la salle Saint-Viateur à 20h00.

14 au 21 octobre: semaine de grandes célébrations du 50e anniversaire de la paroisse. Détails à suivre dans les semaines à venir...



ANASTASIE (FILLETTE) JEANSON (née SAVOIE)

Paisiblement entourée de sa famille le samedi 18 août 1984, après une longue maladie, Anastasie Jeanson, est décédée à l'hôpital de Saint-Boniface à l'âge de 84 ans. Elle demeurait au 701-200 rue Horace, autrefois de Lorette, Manitoba.

Elle laisse à chérir sa mémoire, quatre filles et six garçons, Clovis et épouse Louise, Hortense et son époux Julien Willcott, Roland et son épouse Anna, Rita et son époux Raymond Johnson, Marcelle et son époux Cyril Dupont, Alice et son époux Ken Olson, Philippe et son épouse Rita, Germain et son épouse Rose, Arthur et son épouse Betty, Gérald et son épouse Marie; 42 petits-enfants et 25 arrières petits-enfants; une soeur Mme Hermine Carrière d'Ottawa; cinq belles soeurs, Maria Jeanson, Rosa Therrien, Simone Savoie, Eva Savoie, Florence Savoie et sa cousine Louise Berri de Toronto. Elle fut prédécédée par son époux Antonin en 1941, deux enfants en bas âge et 3 frères, Louis, Oril et Jules.

Les prières ont été récitées le lundi 20 août à 19h30 au Salon Mortuaire Desjardins, 357 rue DesMeurons, Saint-Boniface. La Messe de la Résurrection a été concélébrée avec le Père Léon Savoie, l'abbé Bernard Bélanger et l'abbé Aurèle Lemoine O.M.I. à 19h00 le mardi 21 août en l'église de Lorette. L'inhumation suivit au cimetière paroissial.

"On se souviendra de Maman étant source d'amour, de patience, compréhension de la vie avec ses moments de peine et de joie."

"REPOSE EN PAIX"

La famille Jeanson désire remercier tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathies, de messes, de fleurs et de cartes reçus à l'occasion du décès de leur mère. Un merci spécial à l'abbé Léon Savoie de Régina, l'abbé Bernard Bélanger de Lorette et le Père Lemoine de la paroisse du Précieux Sang. Un merci tout spécial à la Ligue des femmes catholiques de Lorette pour un délicieux goûter.

Les arrangements ont été confiés au Salon Mortuaire Desjardins.

Maria Hébert

À sa résidence, samedi le 25 août 1984, est décédée à l'âge de 66 ans, Mme Maria Hébert (née Robidoux) de Saint-Pierre-Jolys, Manitoba.

La Messe de la résurrection eut lieu mardi le 28 août, en l'église de Saint-Pierre, suivit de l'enterrement au cimetière de Saint-Pierre.

Mme Hébert laisse dans le deuil 3 filles: Monique et son époux Jean Luc Boulloigne de Winnipeg, Gisèle de Winnipeg, Huguette et son époux Richard Turenne de Saint-Pierre; six fils: Raymond et son épouse Marie de Saint-Pierre, Jules et son épouse Paulette de Toronto, Guy et son épouse Marlene de Saint-Pierre, Claude de Saint-Pierre, Jacques et son épouse Denyse de Winnipeg, Gérald et son épouse Marilyn Mirror d'Alberta; sept petits-enfants; deux frères Albert de Saint-Pierre et RT. Rev. Omer Robidoux, O.M.I. évêque de Churchill, Baie d'Hudson. Elle fut précédée par son époux Wilfrid en 1982.

St-Pierre Loewen Funeral était en charge des arrangements.

La pré-maternelle francophone

Les Tournesols de Saint-Vital Inc.

a encore quelques places libres
dans la classe de 4 ans.
On cherche un/une bénévole pour aider
dans la classe des 3 ans,
un ou deux matins par semaine.

**Appeler Jeannette au 233-0884
ou Elaine au 453-3963.**

FERME D'ÉLEVAGE DE PORCS
À VENDRE

Vente # 17908

Ferme d'élevage à maturité de portées de porcs située à un km au nord de la ville de Blumenort.

La SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE CANADA acceptera des offres sur une terre de 660 pieds vers le nord par 660 pieds vers l'est, située au NE 34-7-6 E, d'une superficie d'environ 9.6 acres.

Les édifices inclus et situés sur la propriété sont des étables à porcs de 10.4 X 59.5 m. et de 9.2 X 29.3 m.; une lagune, un silo à grain en métal contenant approximativement 2000 boisseaux.

CONDITIONS SPÉCIALES:
L'acheteur de cette propriété doit se fier à sa propre inspection et connaissance de la ferme, et non aux renseignements ci-dessus ni à toutes autres représentations ou détails fournis verbalement ou par écrit par ou pour la Société du Crédit Agricole.

Toute offre d'achat doit être faite à l'aide d'un formulaire disponible auprès de la Société du Crédit Agricole sur demande à l'adresse ci-dessous ou à tout autre bureau de la Société.

Les offres d'achat pourront être présentées à partir de 13h00, le 17 septembre 84 au Bureau régional.

Avant de faire une offre, les gens intéressés devraient s'assurer que la propriété pourra être occupée et utilisée selon les fins proposées en accord avec les règlements municipaux et provinciaux.

La préférence va aux offres d'achat comptant, mais les offres d'achat à termes seront considérées. Les offres écrites devraient être soumises au Chef de Service Régional au 202-2989 Pembina Highway, Plaza Newdale, Winnipeg, Manitoba, R3T 2H5, au tél.: 261-0611.

Tout acheteur intéressé à se financer à travers la Société du Crédit Agricole devrait en discuter avec le Conseiller au Crédit au 202-2989 Pembina Highway, Plaza Newdale, Winnipeg, Manitoba, R3T 2H5, au tél.: 261-0611.

E. & O.E.



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale avancée) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, sur versement du dépôt exigible.

PROJET

**No. 150377 - Écluse et barrage de St. Andrews
Lockport (Manitoba)
Clôture périphérique ouest**

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de la Winnipeg Construction Association et la Manitoba Heavy Construction Association.

Date limite: le mardi, 11 septembre 1984
Dépôt: 25$

PROJET

**No. 000698 - Écluse et barrage de St. Andrews
Lockport (Manitoba)
Remplacement du trottoir du tont**

On peut aussi consulter les documents de soumission de la Winnipeg Construction Association et la Manitoba Heavy Construction Association.

Date limite: le mardi 11 septembre 1984
Dépôt: néant

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Demande de gérant(e)

Atelier La Montagne, Notre-Dame-de-Lourdes

Exigences:
Français et anglais,
Expérience en gérance et connaissance en déficience mentale
Adresser votre demande et trois références, un résumé d'expérience et un curriculum vitae avant le 15 septembre. **Annette Bosc 248-2182.**

OFFRE D'EMPLOI

**La Fédération des Caisses
Populaires du Manitoba**
est à la recherche d'un(e)

Agent(e) de Communication

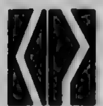
TÂCHES
Sous l'autorité du directeur de marketing et des communications:

- réalisation des programmes d'information de la Fédération des Caisses Populaires du Manitoba et le Conseil de la coopération du Manitoba auprès des caisses populaires, coopératives et le public en général
- rédaction et production des publications
- réalisation de programmes de relations publiques auprès des écoles et organisations communautaires

EXIGENCES
- une maîtrise parfaite des deux langues officielles du Canada
- une formation en communication ou marketing ou une expérience pertinente
- dynamisme, initiative et créativité
- un intérêt pour le mouvement coopératif et une connaissance des outils d'information sont un atout

TRAITEMENT
- selon les qualifications et l'expérience
- gamme étendue d'avantages sociaux

ENTRÉE EN FONCTION
- Le plus tôt possible.



**Directeur général
La Fédération des Caisse Populaires
du Manitoba Inc.
C.P. 68
390 F, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4**



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333, rue Main, Winnipeg (Manitoba), C.P. 8550 R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET 2352-84-07

DOSSIER: K 4542

Description des travaux:
**Réfection de la toiture du bâtiment logeant
le poste d'alimentation électrique
Aéroport international de Winnipeg - Winnipeg
(Manitoba)**

Date limite: Le 14 septembre 1984 à 14h00, heure locale

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba).

INSTRUCTIONS

La garantie versée pour les plans et les stipulations du contrat doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; elle sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204) 949-3801.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204) 949-4329.

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ALICE ADIE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 201-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er octobre 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 24 août 1984.

TEFFAINE, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession.

FERME LAITIÈRE
À VENDRE

Vente # 17973

La SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE CANADA acceptera des offres sur une terre située au N ½ 11-2-7E, d'une superficie d'environ 318 acres.

Les édifices inclus et situés sur la propriété sont une étable moderne de 10.3 X 36.5, 4.8 X 7.3 (mètres) contenant approximativement une capacité de 52 vaches, un bungalow de 3 chambres à coucher avec un garage attaché et avec d'autres édifices.

CONDITIONS SPÉCIALES:
L'acheteur de cette propriété doit se fier à sa propre inspection et connaissance de la ferme, et non aux renseignements ci-dessus ni à toutes autres représentations ou détails fournis verbalement ou par écrit par ou pour la Société du Crédit Agricole.

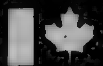
Toute offre d'achat doit être faite à l'aide d'un formulare disponnible auprès de la Société du Crédit Agricole su demande à l'adresse ci-èdessous ou à tout autre bureau de la Société.

Les offres d'achat pourront être présentées à partir de 13h00, le 17 septembre 84 au Bureau du district.

Avant de faire une offre, les gens intéressés devraient s'assurer que la propriété pourra être occupée et utilisée selon les fins proposées en accord avec les règlements municipaux et provinciaux.

La préférence va aux offres d'achat comptant, mais les offres d'achat à termes seront considérées. Les offres écrites devraient être soumises au Surveillant du district au 202-2989 Pembina Highway, Plaza Newdale, Winnipeg, Manitoba, R3T 2H5, au tél.: 261-0611.

Tout acheteur intéressé à se financer à travers la Société du Crédit Agricole devrait en discuter avec le Conseiller en Crédit au 202-2989 Pembina Highway, Plaza Newdale, Winnipeg, Manitoba, R3T 2H5, au tél.: 261-0611.
E & O.E.



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333, rue Main, Winnipeg (Manitoba), C.P. 8550 R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET QR 1590-166

DOSSIER: K 4541

Description des travaux:
**Système d'évacuation des eaux - Rampe d'accès
Aéroport de Régina
Régina, (Saskatchewan)**

Date limite: Le 20 septembre 1984 à 14h00, heure locale

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg; Régina et Saskatoon (Saskatchewan) et Calgary et Edmonton (Alberat).

Instructions

La garantie versée pour les plans et les stipulations du contrat doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; elle sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204) 949-2448.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204) 949-4329.

Canada


Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale avancée) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No. 038247 - Le Pas (Manitoba)
Immeuble fédéral
Rampe d'accès pour les handicapés

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de la Winnipeg Construction Association.

Date limite: le mardi, 18 septembre 1984
Dépôt: 25$

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

La LIBERTÉ

ne fermera pas ses portes cet été!


Transports Canada — Transport Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333, rue Main, Winnipeg (Manitoba), C.P. 8550 R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

RÉFÉRENCE QR 1590-142

DOSSIER: K 4539

Description des travaux:
Mise en place d'une tour de contrôle temporaire et travaux connexes à l'aéroport de Régina

Régina (Saskatchewan)

Date limite: Le 20 septembre 1984 à 14h00, heure locale

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs à Winnipeg (Manitoba); Régina, Saskatoon, Swift Current, Moose Jaw et Prince-Albert (Saskatchewan); Edmonton et Calgary (Alberta).

Instructions

La garantie versée pour les plans et les stipulations du contrat doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; elle sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204) 949-2448.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204) 949-4329.

Canada

DIVISION SCOLAIRE DE TRANSCONA-SPRINGFIELD

recherche pour programme d'immersion française

★ professeur à plein temps, 5ème année
professeur à mi-temps, maternelle
★ aide-auxiliaire

S'adresser par téléphone à Mlle Aquin, 224-4206 ou Mme Rochon à 224-1271.

OFFRE D'EMPLOI

La Boîte à Popicos, troupe professionnelle de théâtre pour enfants est à la recherche d'un(e) administrateur(trice).

Responsabilités:
- gestion des budgets de la troupe et du Théâtre Popicos
- comptabilité
- planification des budgets et demandes de subventions
- prélèvements de fonds
- maintient les liens entre la Boîte à Popicos et les autres organismes francophones et de théâtre
- agent de promotion auprès des agences gouvernementales
- gérance du Théâtre Popicos
- coordonnateur(trice) du personnel administratif

Les candidats(tes) intéressés(es) doivent:
- posséder une connaissance du milieu minoritaire
- avoir une expérience préalable à l'administration
- être très disponible (flexibilité de l'horaire de travail et déplacements possibles)
- avoir une très bonne connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit

Salaire: à négocier
Date prévue d'entrée en fonction: le plus tôt possible.

Les candidats(tes) sont priés(es) d'envoyer leur Curriculum Vitae avant le 14 septembre à:
La Boîte à Popicos
8520 - 91e rue
Edmonton, Alberta
T6C 3M9
à l'attention de M. Denis Couture

Gouvernement du Canada — Government of Canada

Projets spéciaux de relance

OUVRAGE DE CHUTE

Des soummissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h00 heures, heure locale de Régina, jeudi le 13 septembre, 1984, pour le Réservoir Cypress Lake, Contrat 3 - Ouvrage de Chute du Canal de Décharge de l'Ouest. Le travail consiste à fournir tout équipement, main-d'oeuvre, services et matériaux nécessaires pour la construction d'un nouvel ouvrage de chute en béton approximativement 5 m de largeur par 28 m, de longueur avec terrassement et vanne à secteur associés. Les détails principaux du travail sont le déblai, remblai, système d'assèchement pour la dalle, enrochement, gravier, vanne à secteur et appareil de levage, travail des métaux divers et approximativement 120 m³ de béton armé.

Les plans et spécifications peuvent être consultés aux endroits suiants:

(1) Bureaux locaux de la Bourse des Constructeurs ou de l'Association des Constructeurs situés à Calgary, Edmonton, Lethbridge, Medicine Hat, Winnipeg, Saskatoon, Régina, Moose Jaw et Swift Current;

(2) Le Bureau régional de Swift Current, ARAP, Édifice Fédéral, Swift Current, Saskatchewan;

(3) Bureau régional d'Ingénierie de l'ARAP (Saskatchewan), 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901 rue Victoria, Régina, Saskatchewan S4P 0R5.

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante sur versement d'un dépôt de cinquante dollars (50$) payé en espèces, ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres.

Ingénieur Préposé aux Contrats
5e étage, Immeuble Motherwell
1901 rue Victoria
Régina, Saskatchewan S4P 0R5
Tél. (306) 359-5265

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garantie, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission.

Les gens intéressés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessus, pour être certain de recevoir les avertissements supplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

A.F. Lukey
Directeur, Service de Génie
ARAP

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MARIE LOUISE DUMAS de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 201-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er octobre 1984.

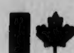
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 24 août 1984.

TEFFAINE, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession.

M. le Dr Henri L. Marcoux,

chiropraticien

désire annoncer que dès le 1er septembre 1984 ses services seront à nouveau couverts par Medicare (MHSC).
226, chemin Ste-Mary
237-0210
Sur rendez-vous seulement s.v.p.


Parks Canada — Parcs Canada

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

PARCS CANADA

AVIS AU PUBLIC APPEL D'OFFRES

Concession des ports de plaisance de Waskesiu, First Narrows et Hanging Hearts, Parc National Prince Albert

Parcs Canada souhaite prendre des mesures pour remettre au secteur privé la gestion, l'exploitation et l'entretien des trois ports de plaisance situés dans le parc national Prince-Albert.

La concession sera accordée pour la période de 1985 à 1994 inclusivement au soumissionaire qui aura présenté la proposition la plus satisfaisante pour ce qui est des services qui seront offerts au public, des prix qui seront exigés pour ces services, de la capacité financière et de la compétence en gestion du soumissionnaire ainsi que des recettes revenant à la Couronne.

Tous les soumissionaires doivent assister à l'inspection de groupe des lieux qui aura lieu à 13h00, heure locale, le mercredi 5 septembre 1984 et qui concernera les exigences en matière d'exploitation ainsi que les installations et le matériel qui seront mis à la disposition des personnes à qui le contrat aura été octroyé. On n'étudiera aucune soumission provenant d'un particulier, d'une association ou d'une entreprise qui n'est pas accompagnée d'un certificat de visite des lieux signé par le directeur et remis uniquement sur place le jour de la visite de groupe.

Il y aura une réunion d'information dans le bureau du directeur du parc national Prince-Albert, à 10h00 le mercredi 5 septembre 1984 où l'on expliquera et clarifiera le présent appel d'offres et où l'on répondra aux questions des soumissionaires.

Les soumissions cachetées et adressées au directeur du parc national Prince-Albert seront acceptées jusqu'à 15h00, heure locale, le vendredi 28 septembre 1984, pour le privilège d'exploiter et d'entretenir les trois ports de plaisance pour une période de dix (10) ans.

Les soumissions doivent être adressées au:

Directeur
Parcs Canada
Parc national Prince-Albert
Boîte 100
Waskesiu Lake (Saskatchewan)
S0J 2Y0

elles doivent indiquer "offre pour l'exploitation et l'entretien des trois ports de plaisance du parc national Prince-Albert."

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de sécurité de mille (1 000$) dollars sous forme de chèque certifié, de mandat-poste ou d'une traite payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Le dépôt du soumissionnaire choisi sera conservé par le Ministère jusqu'au moment où le soumissionnaire commencera à exploiter la concession et lui sera ensuite remboursé.

On peut obtenir du directeur, à l'adresse ci-dessus, des détails concernant les installations dont on disposera, le matériel requis, les conditions du contrat que devra signer le soumissionnaire choisi, et la base sur laquelle l'octroi de la concession sera faite. On conseille à toutes les personnes que cela intéresse d'obtenir ces détails; en effet, aucune offre ne sera étudiée si elle n'est pas accompagnée de tous les renseignements requis.

Le Ministère se réserve le droit de rejeter toute soumission et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région des Prairies
Parcs Canada

Canada

NOUVEAU

Programme de
protection des taux hypothécaires

Profitez de notre programme de protection contre les augmentations extraordinaires des taux hypothécaires

Canada

Pour recevoir le livret gratuit et le formulaire de demande, communiquez avec votre prêteur, ou composez sans frais le numéro: **1-800-267-8380**

Société canadienne d'hypothèques et de logement — **Canada Mortgage and Housing Corporation**

Ou complétez et postez ce coupon:

Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 9975
Ottawa (Ontario)
K1G 9Z9

Veuillez m'envoyer votre livret gratuit et le formulaire de demande.

Nom

Adresse

Ville

Province — Code postal

La Fédération provinciale des comités de parents
est à la recherche d'un(e)

COORDONNATEUR(TRICE)

pour le dossier Pré-scolaire

Description de tâches:

- répondra directement au directeur(trice) général(e);
- sera en charge de la programmation au niveau pré-scolaire telle qu'établie par le(la) directeur(trice) général(e) et le C.A.;
- coordonnera un programme d'information et de formation pour les comités de parents et animateurs(trices) au niveau pré-scolaire;
- sera en charge du mini-journal;
- devra être en mesure de promouvoir le mouvement pré-scolaire auprès des parents et autres intervenants afin que ceux-ci revendiquent les services qui répondront le mieux aux besoins de préparer les jeunes francophones pour leur entrée à l'école franco-manitobaine.

Conditions d'admissibilité:

- expérience dans le domaine pré-scolaire et en animation;
- bonne connaissance de la collectivité franco-manitobaine;
- connaissances dans le domaine de la jeune enfance;
- doit avoir une voiture à sa disposition.

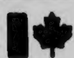
Entrée en fonction: le 17 septembre 1984

Salaire: à négocier selon les qualifications.

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail concernant votre demande avant le 7 septembre 1984 à



La Fédération provinciale des comités de parents
273, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8



Construction de défense Canada — **Defence Construction Canada**

DOSSIER: SL46210

bfc Shilo (Manitoba)
Fournir et installer des fenêtres en aluminium aux logements familiaux

DATE DE FERMETURE: le JEUDI 20 septembre 1984

DÉPÔT POUR DOCUMENTS: 100,00$

Le secrétaire recevra jusqu'à 15h00 heures (heure avancée de l'Est), à la date limite indiquée, les soumissions, sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-haut et adressées au Secrétaire Construction de Défense (1951) Limitée, Billings Bridge Plaza, 12e étage, Immeuble SBI, 2323 Promenade Riverside, Ottawa, (Ontario), K1A 0K3. Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans d'Ottawa, à l'adresse susmentionnée (téléphone 613-998-9549 ou télex 053-3726/3727) et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'association des constructeurs à

Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Canada

L'École Précieux-Sang
est à la recherche

d'un(e) secrétaire

Les candidats(es) doivent avoir une excellente connaissance du français et de l'anglais.
S'il vous plaît, faire parvenir votre demande à:
Division Scolaire de Norwood No. 8
200, rue St. Mary's
Winnipeg, Manitoba
R2H 1H9



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30 (heure centrale avancée) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372.

PROJET

No. 000654 Winnipeg (Manitoba)
Immeuble fédéral
Installer des prises de stationnement

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de la Winnipeg Construction Association.

Date limite: le mercredi 12 septembre 1984
Dépôt: néant

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Transports Canada — Transport Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333, rue Main, Winnipeg (Manitoba), C.P. 8550 R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

RÉFÉRENCE 2352-84-01

DOSSIER: K 4540

Description des travaux:
Préparation du terrain d'un NBD
à l'aéroport de Meadow Lake
Meadow Lake (Saskatchewan)

Date limite: Le 13 septembre 1984 à 14h00, heure locale

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs à Winnipeg (Manitoba); Régina, Saskatoon et Prince-Albert (Saskatchewan).

Instructions

La garantie versée pour les plans et les stipulations du contrat doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; elle sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204) 949-2105.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204) 949-4329.

Canada

CBWFT

recherche

Un(e) recherchiste interviewer

pour son nouveau magazine d'information

Il s'agit d'un contrat de 26 semaines.

Les candidats(es) intéressé(es) pourront poser leur candidature AVANT LE 10 SEPTEMBRE 1984 à:

Donald Hétu
Réalisateur
CBWFT
C.P. 160
Winnipeg, Manitoba
R3C 2H1



La Société canadienne des postes entre dans une phase nouvelle et excitante de son développement en tant que Société de la Couronne. Notre technologie évolue et notre champ d'action s'agrandit à mesure que nous étendons et diversifions nos services aux individus et entreprises canadiennes.

CHEF DU SERVICE DE PAYE DE LA DIVISION

Le Chef du Service de Paye de la Division est responsable de la mise sur pied, du bon fonctionnement et du contrôle des services, stratégies, systèmes et procédures de paye nécessaires pour assurer de pourvoir une paye exacte et ponctuelle aux employés divisionnaires.

Ce poste participe à l'élaboration, l'essai, la modification et la livraison des nouveaux systèmes, politiques et procédures de paye nationaux.

Le Chef du Service de Paye de la Division participe à la définition des objectifs à long terme du service et dirige toutes les opérations du service de paye de la division, telles préparation du budget, plans d'entreprise annuels, objectifs et embauche.

En plus de la surveillance des postes apparentés dans le service de paye, des responsabilités spécifiques incluront:

- contrôler et administrer les opérations de paye au jour le jour.
- pourvoir un lien de communication pratique et efficace avec le service de comptabilité de la corporation.
- fournir un lieu central dans la division pour toutes questions reliées à la paye des employés.
- fournir, au niveau divisionnaire, une interface locale avec les utilisateurs internes, les agences et départements extérieurs dans la solution des problèmes reliés à la paye des employés.
- développer et motiver un personnel compétent, capable d'entreprendre et de remplir avec succès les responsabilités déléguées au poste du Chef du Service de Paye de la Division.

Le candidat idéal aura au moins cinq ans d'expérience connexe et doit s'être prouvé dans la gestion et la motivation d'un personnel dans un environnement où la charge de travail, les contraintes de temps et l'exactitude sont la norme. Un diplôme en Commerce ou en Administration des Affaires serait un atout positif.

La Société offre un programme complet d'avantages sociaux. Si les défis de ce poste vous intéressent, vous êtes invités à soumettre un curriculum vitae détaillé en toute confidence à:

Personnel et Emploi
Société canadienne des postes
Rez-de-chaussée
266, avenue Graham
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0K0

Un employeur pour l'action positive.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Saint-Jean

Qui chantait si bien?

Les cous s'allongeaient, les têtes se tournaient pour voir qui chantait si bien les meilleurs voeux de 50e anniversaire de Cécile et Rosaire Dupuis... C'était Daniel Dupuis à la messe célébrée par l'abbé Gariépy le 22 juillet.

La fête s'est continuée à la salle du centenaire. Patrick Dupuis, habile maître de cérémonie, a bien su faire défiler l'autre fils, Paul, avec la bénédiction papale, les petits enfants avec leur adresse et présentation de plaque, Lionel qui a rendu hommage à ses parents et Denis Benjamin qui a présenté un cadre avec photos de la famille. Faudrait pas oublier Arthémise St-Hilaire, soeur de Rosaire, qui s'est amusée à rappeler les fréquentations de jadis...

Il est à noter que même si en 1975, Rosaire vendait sa ferme, il laissait derrière lui une carrière active en tant que membre des chevaliers de Colomb, conseiller et commissaire. Pendant leur retraite, Cécile et Rosaire jouissent de leurs six enfants, dix-neuf petits-enfants et l'unique arrière petit-enfant.

Céline BEAUDETTE

Saint-Norbert

On priera pendant 24 heures

Le mercredi 12 septembre 1984 sera une journée spéciale préparatoire à la visite du pape Jean-Paul II.

Ce sera une journée de prières sans relâche où tous sont invités à venir à tour de rôle faire une heure d'adoration devant le Saint-Sacrement qui sera exposé continuellement.

Une messe d'ouverture sera célébrée à minuit le 12 septembre, et la messe de clôture débutera à 23h00 le 13 en l'église de Saint-Norbert.

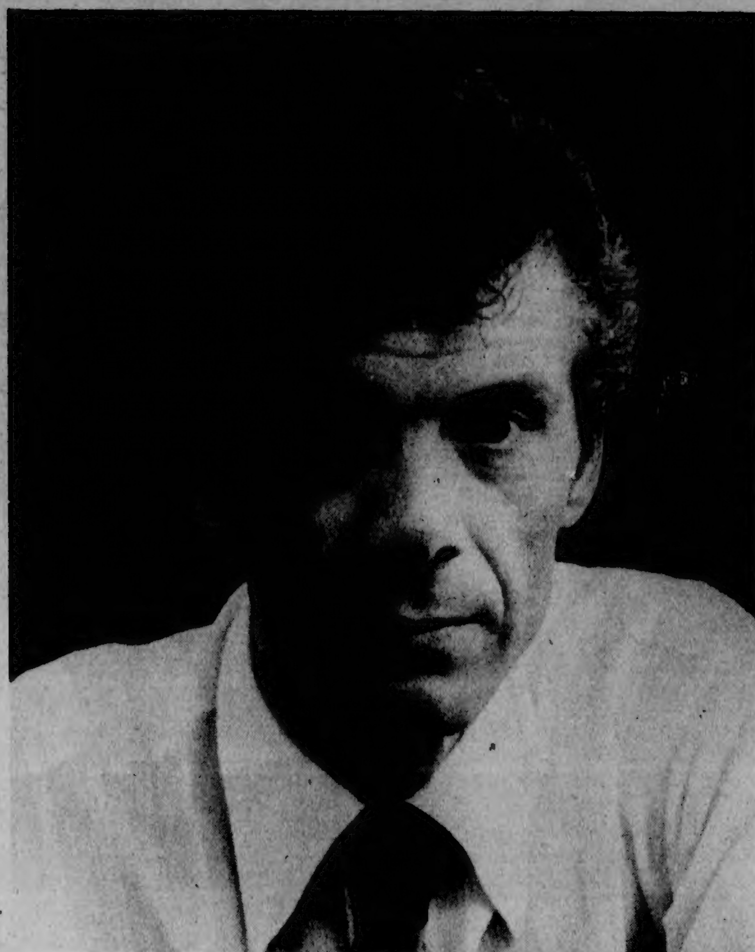
Un tableau à été dressé à l'arrière de l'église et tous ceux et celles qui pourraient venir passer une heure dans le courant de cette journée spéciale, sont priés d'y inscrire leur nom. Ceci est pour assurer qu'il y ait toujours une présence à l'église. Cependant l'invitation s'adresse à tous.

Pour ceux qui veulent se rendre au parc Bird's Hill en autobus le 16 septembre les billets sont disponibles au presbytère, à la Caisse Populaire et à la banque de Montréal au Fort Richmond.

Eugénie FERRÉ

Calendrier

Il y aura un thé paroissial en l'honneur de l'abbé Louis Bibeau le dimanche 9 septembre de 14h00 à 16h00 en la salle Perpétuel-Secours.



Armand Bédard

Armand Bédard va défendre:

DES IMPÔTS JUSTES

Une ACTION ferme S'IMPOSE pour:

- **Éliminer** les cadeaux en impôts.
- **Récupérer** les 20 milliards d'impôts résultant de ces cadeaux.
- **Réduire** de 40% les impôts que doit payer le Canadien moyen.

Il faut agir VITE!

- **Imposer** *un impôt minimum de 20% sur les profiteurs.*
- **ÉLiminer** *les largesses fiscales votées par les libéraux pour leurs riches amis.*
- **Exiger** *que les Canadiens payent leur juste part.*

LA CRÉATION D'EMPLOIS

Une ACTION créatrice S'IMPOSE pour:

- **Subventionner** la formation et l'éducation.
- **Créer** des possibilités d'emploi.
- **Exiger** que les entreprises investissent au Canada.

Il faut agir VITE!

- **Adopter** *à l'échelle nationale les politiques des néo-démocrates manitobains.*
- **Sabrer** *dans la paperasserie où se noie la petite entreprise.*
- **Empêcher** *les grandes sociétés d'investir leurs cadeaux fiscaux à l'étranger.*

DES TAUX D'INTÉRÊT RAISONNABLES

Une ACTION responsable S'IMPOSE pour:

- **Prévenir** la manipulation des taux d'intérêt canadiens.
- **Réduire** considérablement les coûts d'emprunts actuels.
- **Protéger** les propriétaires et les entrepreneurs de la faillite.

Il faut agir VITE!

- **Développer** *une politique pro-canadienne de taux d'intérêts.*
- **Imposer** *aux banques un plafond sur les taux d'intérêt.*
- **Empêcher** *les forclusions.*

LE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

Une ACTION courageuse S'IMPOSE pour:

- **Enlever** la menace nucléaire.
- **Arrêter** de gaspiller nos ressources pour la fabrication d'armes atomiques.
- **Étudier** l'utilisation commerciale de l'énergie nucléaire.

Il faut agir VITE:

- **Interdir** *les tests du Missile Cruise.*
- **Employer** *nos ressources pour le bien-être de notre société.*
- **Condamner** *la duplicité qui entoure l'industrie nucléaire.*

LES FEMMES

Une ACTION affirmative S'IMPOSE pour:

- **Créer** plus d'emplois pour les femmes.
- **Assurer** l'égalité d'accès aux emplois à tous les niveaux.
- **Garantir** l'égalité d'accès à la formation et à l'éducation.

Il faut agir VITE!

- **Rendre** *accessible à toutes et tous des garderies de qualité.*
- **Protéger** *et agrandir les services de soutien à la famille.*
- **Renforcer** *des programmes d'action positive.*

"Depuis 1933, le comté de Saint-Boniface n'a jamais été représenté par un député N.P.D. à la Chambre des communes. Avec votre appui nous allons faire l'histoire le 4 septembre".



Ed Broadbent

UNE CHOSE EST CERTAINE

Armand BÉDARD

Le nouveau parti démocratique





Autorisé par l'agente officielle Florence Bourgouin